

# Le Pouliguen Mag'

N° 36 | AOÛT 2023

P. 15

**NUMÉRIQUE :  
PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE**

P. 30

**BUDGET :  
L'ESSENTIEL**

P. 31

**AMÉNAGEMENT :  
FOCUS SUR LE PLAN GUIDE**

En cahier  
central :  
**AGENDA DES  
ANIMATIONS  
DÉTACHABLE**



Le  
Pouliguen

lepouliguen.fr





Chères Pouliguennaises, chers Pouliguennais,

Voici bientôt trois ans que nous avons été élus. La période n'a pas toujours été facile : pandémie, crise internationale, inflation... Eh bien, si nous avions su... nous nous serions tout de même présentés ! Des difficultés, nous en avons rencontrées et nous en rencontrerons d'autres, mais ce n'est pas cela qui doit nous faire renoncer à cette mission et à la confiance que vous nous avez accordée il y a trois ans. Cette belle mission n'est autre que celle de porter haut et fort le présent et l'avenir de notre commune à travers tous les défis que nous nous étions fixés et les enjeux que nous avons identifiés.

Du logement à la culture, en passant par la transition écologique, le sport, la santé, le fleurissement, la voirie, la propreté... nous n'avons cessé d'agir, élus et agents, pour améliorer votre cadre de vie, le dynamisme de notre cité et initier des projets qui, nous l'espérons sincèrement, vous apporteront satisfaction et montreront que

notre commune, dans le respect de ses moyens financiers et de nos engagements, est active et entreprenante.

Nous avons tenu compte de chacun sans distinction : aucune augmentation d'impôts communaux pour les résidents principaux et secondaires ; une vie à l'année relancée et nourrie ; des équipements pour les jeunes, très jeunes et pour tous ; des logements pour les saisonniers, les familles, les jeunes et les personnes âgées ou en situation de handicap.

Nous établirons prochainement un bilan complet de mi-mandat qui vous donnera une vision exhaustive de tous les domaines dans lesquels notre commune s'est engagée, ainsi que de toutes les actions mises en place et les projets réalisés.

D'ores et déjà, nous sommes heureux de vous confirmer que notre commune est financièrement bien gérée. Le budget communal permet ainsi de dégager la capacité d'autofinancement la plus

élevée des vingt dernières années et de tenir les promesses faites : aucune augmentation des taux d'imposition relevant de la compétence de la commune et aucune surtaxation de la taxe d'habitation des résidents secondaires, sachant que nous devons être parmi les dernières communes à ne pas avoir actionné ce levier fiscal sur le territoire, certaines communes ayant opté pour une surtaxation de 60%.

Au-delà des actions et des projets, nous nous sommes en permanence investis pour vous informer, échanger et communiquer : plus de 30 réunions publiques, des cafés et visites avec les élus, la retransmission vidéo des conseils municipaux, l'application numérique, le flash infos... nous allons poursuivre ce travail de terrain, pour tenir à distance rumeurs infondées et autres « fake news » ! Ainsi, dès que nous disposerons de plus de certitudes sur l'avenir, nous nous engageons à organiser une nouvelle réunion publique sur les Bains du Nau suite à l'incendie qui les a frappés.

Notre équipe reste une équipe d'élus accessibles, disponibles et chaleureux. Nous n'avons pas disparu de la ville à l'issue des élections ce qui est parfois reproché aux élus. Vous nous croisez souvent dans nos activités quotidiennes, au marché, dans les commerces ou lors des manifestations. Nous échangeons avec vous en toute simplicité.

Il arrive aussi que notre fonction d'élus nous oblige à faire quelques rappels à la loi. La vie en société exige en effet le respect de certaines règles communes à tous qu'il s'agisse du Code de la route, des règles d'urbanisme, de l'usage de la

voie publique ou du respect des sites protégés et d'espaces naturels sensibles. J'en appelle ici au civisme pour le bien-être de chacun et au respect de celles et ceux qui sont avant tout à votre service : élus, agents municipaux, enseignants, pompiers, policiers, professionnels de la santé, commerçants, bénévoles...

La toute récente actualité en témoigne : 1 200 maires démissionnaires en trois ans, 2 256 agressions d'élus en 2022, soit une augmentation de 32% en un an. Notre démocratie est malmenée par le comportement de certains, y compris sur les réseaux sociaux. Réapprenons à exprimer notre désaccord, nos critiques en excluant toute forme de violence psychologique ou physique et ainsi préserver notre société qui a besoin d'actions dynamiques, d'engagements positifs.

C'est une perspective joyeuse que tous, élus, agents, associations, commerçants, et de nombreux autres acteurs de notre belle commune aimerions vous offrir par une très belle saison, toujours aussi animée, joyeuse, diversifiée et chaleureuse ! Et, nous l'espérons, très vite, très ensoleillée !

Le Maire,  
avec toute notre équipe municipale et tous nos agents,  
**Norbert Samama**

**ABONNEZ-VOUS** ▶ La version numérique du magazine municipal est disponible sur le site de la Ville [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr) • La version papier est distribuée dans les boîtes aux lettres des Pouliguennais • Si vous habitez hors commune, n'hésitez pas à vous abonner en envoyant vos timbres à la mairie par voie postale • Pour un abonnement d'un an par exemple, envoyez 4 x 4 timbres verts (20 g) • Adresse : Hôtel de Ville - Service communication - 17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen (pensez à mentionner votre nom, ainsi que l'adresse à laquelle vous voulez recevoir le magazine).

**RESTEZ CONNECTÉ** ▶ Pour recevoir l'actualité municipale sur votre boîte mail sous forme de "flashes infos", envoyez votre adresse de messagerie à [infos@mairie-lepouliguen.fr](mailto:infos@mairie-lepouliguen.fr).

**Directeur de publication** : Norbert Samama • **Co-directrice de publication** : Érika Étienne • **Rédactrice en chef** : Vanessa Plumas • **Rédaction** : Norbert Samama (p. 2-3) - Groupe de travail sur le numérique (p. 16-17) - Élus (p. 38-39) - Ville du Pouliguen, service communication • **Iconographie** : Arnaud Dréan (une) - Lucie La Nuit (affiche des marchés nocturnes) - Stéphanie Candelier (affiche "Calliopé") - 123RF Stock Photos - Ville du Pouliguen (sauf mentions particulières) • **Mise en page** : Stéphanie Candelier, Vanessa Plumas • **Impression** : Adunat Communication • **Distribution** : Ce magazine est diffusé dans les boîtes aux lettres par des associations locales • Des exemplaires sont disponibles en mairie, à l'Office de tourisme du Pouliguen et chez les commerçants volontaires • Version numérique sur [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr) • N° 36 • **Tirage** : 7 000 exemplaires • **Dépôt légal** : Août 2023 • **Réclamations** : [communication@mairie-lepouliguen.fr](mailto:communication@mairie-lepouliguen.fr).

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



# Les MARCHÉS NOCTURNES du Pouliguen

Tous les mercredis  
Jusqu'au 23 août  
Quai J. Sandeau  
de 19h à 23h

Artisans, producteurs, créateurs  
locaux, concerts et déambulations

  
Le  
Pouliguen

lepouliguen.fr

   @VilleLePouliguen

## NATHALIE BODELLE S'EST ÉTEINTE

« C'est avec une immense tristesse et une grande douleur que nous devons vous faire part du décès de notre amie et collègue », ont annoncé le maire, Norbert Samama, et l'équipe municipale, à la suite du décès, samedi 3 juin, de la conseillère municipale et commerçante Nathalie Bodelle. Depuis un an et demi, l'élue pouliguenaise luttait contre la maladie.

Née le 19 juin 1969, à Loos dans le Nord, Nathalie Bodelle a mené toute sa carrière dans le secteur du commerce. Si elle a travaillé avec des professionnels, c'était surtout le contact avec les particuliers et le commerce de proximité qui l'animaient. Résidente au Pouliguen depuis 2008, elle avait successivement tenu les boutiques Salomé, Esquisse chaussures et Kiwi sur le quai Jules Sandeau. Nourrie de ses nombreux échanges avec les commerçants et ses fidèles clients pouliguenais, elle s'est naturellement investie en faveur du tissu économique local. D'abord membre de l'association pour la Protection et la promotion du port du Pouliguen (A4P), elle a rapidement souhaité élargir son action en s'impliquant à l'échelle communale. « Je veux mettre mon énergie au service des autres, au service des Pouliguenais », expliquait-elle alors.

Ainsi, en 2020, celle qui aimait les défis en relevait un nouveau, en s'engageant au sein de l'équipe municipale. C'est avec détermination qu'elle a alors pris en charge la délégation « Action Cœur de Ville et Commerce » et participé à la mise en place des projets portés par la Ville dès sa première année de mandat : illuminations de Noël, création d'un marché de Noël des artisans, producteurs et créateurs locaux (en plus du marché de Noël des associations), mais aussi organisation des marchés nocturnes,

chaque mercredi de l'été, systématiquement rythmés par des spectacles en déambulations et des concerts. Elle a aussi contribué à l'essor de la Fête de la musique, devenue une semaine complète de festivités, ou encore à la signature de la charte avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA).



Persévérante, infatigable et travailleuse, elle a continué à œuvrer dans l'intérêt général alors même qu'elle luttait contre la maladie depuis fin 2021.

Il n'était pas question de renoncer. Aux côtés de l'équipe municipale et des agents auxquels elle s'était fortement attachée, elle avait bouclé le programme de l'édition 2023 des marchés nocturnes avec le sourire et l'engagement qu'on lui connaissait. Dans l'ombre, Nathalie Bodelle était également membre de différentes commissions municipales ; l'une de ses préférées était la commission consultative du marché avec tous les commerçants du marché et des halles.

Elle aimait la création, le beau, l'authentique, l'animation et souhaitait défendre les acteurs économiques et associatifs locaux. Elle insistait : soutenir et être juste pour toutes et tous.

Nathalie Bodelle s'est éteinte à l'âge de 53 ans. Elle laisse derrière elle sa fille Léa, ses parents, sa famille, sa fille de cœur Marie, et ses nombreux amis. Elle laisse aussi le souvenir d'une femme de caractère engagée, altruiste et empathique. « Nathalie nous a quittés sereine et digne. Nous n'oublierons jamais sa gentillesse, son dynamisme et son courage exemplaires. Elle était devenue une amie qui se souciait plus de nous que d'elle », souligne le maire, Norbert Samama.

## Les élus sur le terrain



### Accueillir les nouveaux Pouliguennais

Le maire et les élus ont récemment accueilli à l'Hôtel de Ville, 38 foyers fraîchement installés au Pouliguen, et ce lors de deux visites commentées permettant notamment de présenter aux nouveaux résidents le projet de territoire de la municipalité.



### S'associer pour sauver le patrimoine

En avril, un concert d'orgue était organisé en l'église Saint-Nicolas. La Ville, la Fondation du Patrimoine et l'association "Église Saint-Nicolas Patrimoine Cœur de Ville" ont ainsi remercié les donateurs ayant contribué à la réussite du chantier de l'édifice.



Lors de l'évènement, l'investissement des deux grands donateurs AG2R LA MONDIALE et le Club des Mécènes de Loire-Atlantique a également été souligné, ainsi que le soutien des partenaires institutionnels : l'État et le Département de Loire-Atlantique.



**Faire face aux agressions**  
Alors qu'une augmentation des agressions et incivilités envers les élus est observée à l'échelle nationale ainsi qu'une vague de démissions d'élus locaux sans précédent, Le Pouliguen accueillait en avril une table ronde faisant intervenir des élus de Loire-Atlantique, dont Yannick Morez, maire de Saint-Brévin-les-Pins. Objectifs : faire face, mais aussi trouver des solutions.



**Lutter contre le cancer colorectal**  
À l'occasion de Mars Bleu, la municipalité s'associait à la Ligue contre le Cancer pour accueillir le Côlon Tour et alerter le public sur la nécessité du dépistage. Au total, 350 personnes ont ainsi été sensibilisées.

## RETOUR EN IMAGES



© Arnaud Masson Photographe

### OPEN PLUS DE BASKET 3X3

Pour la 3<sup>e</sup> année, la compétition était accueillie par la Ville dans le bois, grâce au concours de l'EMBC et de la ligue de basket.

### ÉCHANGER À BÂTONS ROMPUS

En début d'année, le maire et les élus ont proposé aux habitants de venir prendre un café avec eux une fois par mois le samedi matin pour une discussion à bâtons rompus. Face au succès rencontré lors du premier trimestre, les rendez-vous mensuels ont été renouvelés jusqu'en juillet.



### APPEL DES MAIRES DE FRANCE : MERCI !



Lundi 3 juillet, les Pouliguennais étaient très nombreux (entre 200 et 250) à répondre à l'Appel des Maires de France, porté devant l'Hôtel de Ville par le maire, Norbert Samama, référent départemental des violences envers les élus au sein de l'Association des maires de France, accompagné des élus, des policiers nationale et municipale, et des agents territoriaux. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés rapidement dans un élan de solidarité républicaine ! Merci aussi à tous ceux qui n'ont pas pu se déplacer mais qui ont envoyé des messages de soutien.

### SCOLAIRES : DE LA MER À LA MONTAGNE

En mars dernier, les 33 élèves de CM1 et CM2 de l'école Paul Lesage sont partis au Collet d'Allevard, dans les Alpes, emmenés par leur directeur Stéphane Jannot. Au programme de cette classe de neige : randonnée, stage de survie, recherche de victimes d'avalanche, visite d'une ferme fromagère et bien sûr ski tous les jours ! Le séjour a été financé par la Ville, l'amicale laïque, l'association des parents d'élèves, l'association Paul Lesage, les parents et grâce à quelques dons. L'encadrement a été assuré par deux enseignants et deux bénévoles.



Parkings, zones bleues, modes de transport alternatifs...

## STATIONNEZ ET CIRCULEZ MALIN DANS LE CENTRE DU POULIGUEN

Au Pouliguen, le stationnement est gratuit toute l'année. De manière générale, vous êtes invités à garer votre véhicule sur les parkings de proximité. Près de 700 places vous y attendent et sans aucune contrainte de temps !

**Circulation sur le quai Jules Sandeau, jusqu'au dimanche**

**27 août :**

Sens unique.

Quai piétonnier tous les soirs de 19h à minuit, ainsi que le dimanche matin de 10h à 13h.

### RÉPARTITION DES ZONES BLEUES

Gratuit à durée limitée.

**Pensez à poser votre disque !**



**Gratuit et limité à 30 min à l'année**  
9h-12h30 / 14h30-19h

Quai Jules Sandeau, rue du Général Leclerc, place Maupherthuis (Poste), zone de stationnement à proximité immédiate de la gare.

Sur le quai Jules Sandeau, livraisons jusqu'à 9h.



**Gratuit et limité à 2h en juillet et août seulement**  
9h-12h30

Parking du Port (Lebon), place Jean Moulin, rue de l'Abbé Guinel.



**Gratuit et limité à 2h à l'année**  
9h-12h30 / 14h30-19h

Parking de la gare.



**Gratuit et limité à 2h en juillet et août seulement**  
9h-12h30 / 14h30-19h

Quai L'Herminier, portion de la rue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie, rues Pasteur et de la Plage, place Delaroche Vernet, rue du Mal Foch, et portion de l'allée des Grillons.

LES PARKINGS DE PROXIMITÉ.  
Gratuits et sans contrainte de temps !



Situés à quelques minutes à pied du cœur de ville, les 3 parkings longeant le boulevard de Civanam (530 places au total), et les 2 parkings longeant le boulevard de la Libération (164 places) sont gratuits toute l'année, sans disque.

## PRÉSERVER LES BIENFAITS DE L'AIR MARIN

Les élus et les agents sont fiers d'avoir obtenu le label Pavillon Bleu pour la plage du Nau, et ce pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, mais aussi pour le port commun avec La Baule. Porté par l'association Teragir, le label vient récompenser l'engagement continu de la commune en faveur de :

- la qualité des eaux (surveillance des eaux de baignade, détection et traitement de toutes les sources de pollution) ;
- les économies d'eau (goutte-à-goutte sur l'ensemble des plantations, sélection d'espèces adaptées au climat local et moins consommatrices en eau, plantations d'arbres, limitation de la consommation d'eau potable) ;
- la sobriété énergétique (diminution de la période d'éclairage public nocturne notamment) ;
- la gestion des déchets (tri sélectif, bacs à marée, charte zéro plastique, politique anti-mégots...) ;
- la préservation de la biodiversité (choix des espèces végétales, installation d'hôtels à insectes) ;
- l'anticipation des changements climatiques (coordination d'ateliers sites-écoles sur la gestion du trait de côte).

**« En juillet et août, une partie de la plage du Nau est sans tabac (espace au-dessus du chemin de plage, hors terrasses commerces), et ce afin de limiter les déchets, mais aussi de prévenir le cancer », rappelle Marion Laloue, adjointe à la Santé, à la Prévoyance et aux Séniors.**

Les modes de transport alternatifs :  
**la calèche, le petit train et la navette.**

### LA NAVETTE

La navette fluviale vous permet de passer de la promenade du Pouliguen au quai Rageot de La Touche de La Baule en quelques minutes.  
**Affichage des horaires et tarif sur place.**

### LE PETIT TRAIN NOCTURNE

Le samedi soir, de 20h30 à 23h, jusqu'au 26 août, le petit train permet de desservir le centre-ville.  
**Arrêts : Office de tourisme / Quai Jules Sandeau / Camping du Cléin / Camping Les Mouettes / Parking à proximité de l'école V. Hugo, boulevard de Civanam / Église. Tarif : 0.50 €.**

### LA CALÈCHE

Respectueuse de l'environnement et ludique, la calèche dessert le cœur de ville depuis les parkings de proximité, les vendredis et dimanches matins, de 10h30 à 13h, jusqu'au 27 août.  
**Arrêts : Parking à proximité de l'école V. Hugo, boulevard de Civanam (dernier départ à 12h30) / Poste / Petit Bassin / Bois. Gratuit.**



Nous sommes lauréats  
**PAVILLON BLEU**  
2023



« Les actions éducatives organisées en lien avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) ont par ailleurs permis de sensibiliser 105 personnes en 2022, dont 43 % d'enfants », précise Fabienne Le Héno, première adjointe au Cadre de Vie, à l'Environnement et à la Citoyenneté.

## LES BAINS DU NAU

Contentieux judiciaire, incendie en mars dernier, ouverture cet été... Quelle est la situation des Bains du Nau ? Nous avons posé la question à Hervé Hogommat, adjoint à l'Urbanisme.

### DU POINT DE VUE JUDICIAIRE, QUELLE EST LA SITUATION ENTRE LA VILLE ET LES BAINS DU NAU ?

**Hervé Hogommat** : « Le contentieux administratif entre la Ville (propriétaire des murs) et la SARL "La Baie Blanche" (exploitant de l'établissement des Bains du Nau) est éteint depuis le jugement de la Cour d'appel administrative de décembre 2021, jugement considérant que la plage du Nau relevait du domaine public communal entraînant ainsi l'impossibilité pour la commune de signer un bail commercial, cela étant interdit sur le domaine public. Il demeure un **contentieux judiciaire**. Celui-ci porte sur la résiliation du bail commercial de 2016. L'exploitant demande à la commune (qui lui a accordé un bail commercial en 2014 pour une durée de 9 ans et vient le rompre en 2016), une indemnité d'éviction d'environ 1,5 million d'euros. Dans l'immédiat, depuis 2021, une provision est portée par précaution au budget municipal, ce qui grève les comptes de la commune. »

### QUEL EST L'AVENIR DES BAINS DU NAU ?

**HH** : « La SARL "La Baie Blanche" peut exploiter "Les Bains du Nau" jusqu'en décembre 2023 partant du principe qu'au bail commercial initial qui courait jusqu'en décembre 2023 s'est substituée une autorisation temporaire d'occupation du domaine public. Depuis le début de la mandature, comme précisé en réunion publique, souhaitant conserver "Les Bains du Nau", l'objectif de la commune est de lancer une mise en concurrence pour l'exploitation de l'établissement après décembre 2023.

Il s'agissait alors de désigner un exploitant qui aurait eu pour obligation de réhabiliter la structure, afin d'en faire un lieu très qualitatif. À notre grand damne, un incendie est survenu le 6 mars pour lequel une enquête a été ouverte et est en cours ».

### QUE FAIRE APRÈS CET INCENDIE ?

**HH** : « L'incendie remet en cause la procédure de mise en concurrence. Ainsi, le cahier des charges

est à reprendre complètement, les diagnostics structurels, techniques et amiantes étant très différents avant et après l'incendie. Pour cet été, notre souhait était que le bâtiment ne reste pas en l'état, avec des barrières Heras tout autour et les parties calcinées visibles. Nous avons donc très vite établi des devis permettant de masquer le site du mieux possible en le rendant également non visitable. Ce choix, validé par notre assureur, a été confronté à la position de l'exploitant qui souhaitait exploiter le lieu. Nous n'avons pas souhaité nous y opposer et porter le coût d'une perte d'exploitation, sous condition d'assurer la sécurité du personnel et du public.

Entre mobilisation du lieu pour l'enquête, expertises et contre-expertises, cela a été extrêmement compliqué. Plus d'une dizaine de réunions se sont alors tenues, en lien avec les assureurs des deux parties, et, au final, un accord a été trouvé début juillet. La Ville a ainsi "encapsulé" la partie endommagée du local (frais pris en charge par l'assurance de la commune) ; la SARL "La Baie Blanche" a utilisé une partie non calcinée du bâtiment et installé un local temporaire. Nous sommes désormais focalisés sur 2024 mais une complexité supplémentaire très importante a été causée par cet incendie tant du point de vue du droit de l'urbanisme que technique.»

### SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, CERTAINS COMMENTAIRES SUGGÉRAIENT QUE L'INCENDIE POUVAIT "ARRANGER LA MAIRIE". QU'EN EST-IL ?

**HH** : « Tous ceux qui ont affirmé que l'incendie des Bains du Nau avait pu arranger d'une manière ou d'une autre la commune se sont lourdement trompés. Nous nous serions bien passés de cela, sans parler du préjudice potentiel que ce sinistre représente pour la commune à terme. Nous ne manquerons pas d'organiser une nouvelle réunion publique sur ce sujet lorsque nous aurons plus de certitudes quant à l'avenir ».



## Au Pouliguen, **STOP** aux incivilités !



### Vélos et trottinettes

Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) **interdits sur les promenades du port et de la plage, sur les trottoirs et en sens interdit**

**135 €**

Respectez le Code de la route.



### Tenue correcte exigée en ville

**Jusqu'à 150 €**



### Déjections canines

**135 €**



### Dépôts d'ordures sauvages

**Jusqu'à 1500 €**

### DÉMARCHAGES INTEMPESTIFS : ALERTE VIGILANCE !

Plusieurs témoignages recensés par le service de Police municipale, les services d'accueil et le maire font état d'individus interpellant les habitants à domicile. Ces derniers sonnent avec insistance pour vous proposer des services de toutes sortes : ravalement, jardinage, réfection de toiture... La municipalité tient à préciser que la Ville ne missionne aucune entreprise commerciale afin



de démarcher les particuliers. L'équipe de police municipale, attachée à la proximité et le terrain, effectue de son côté un travail de repérage pour interpellé ces personnes.

**Si vous étiez démarchés de manière insistante, n'hésitez pas à contacter les services de police municipale ou nationale, et à leur communiquer votre signalement.**

## ILS FONT RAYONNER LE POULIGUEN



**Dzenyslava  
BRÉTÉCHÉ** et **Lana  
ROHINSKA**

Ukrainiennes d'origine, Dzenyslava Bretéché et Lana Rohinska Tifoi se sont installées au Pouliguen respectivement en 2019 et 2012. Elles sont les représentantes locales de l'association franco-ukrainienne Tryzub. Alors que Le Pouliguen s'inscrivait tout entier dans un élan de générosité, elles ont été les "fers de lance" de la collecte à destination de l'Ukraine. Depuis, elles œuvrent chaque jour en faveur des familles accueillies dans la commune. C'est avec émotion que le maire leur a remis la médaille de la Ville, au nom de tous les Pouliguennais.



**Jean  
DAGUT**

Investi depuis des décennies dans la vie locale, Jean Dagut a dernièrement reçu la médaille de la Ville. Très attaché à la notion de solidarité, il a notamment siégé au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), mais aussi du Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) dont le siège se situait au Pouliguen. Il est aujourd'hui vice-président du Comité municipal des fêtes. Grâce à lui, les Pouliguennais peuvent suivre l'actualité locale car il est correspondant pour le quotidien Presse Océan, et l'hebdomadaire l'Écho de la Presqu'île.



**Franck  
DUGAST** et **Loïc  
DUGAST**

Bien qu'ils portent le même nom, Loïc Dugast et Franck Dugast ne sont ni frères ni cousins. Les deux Pouliguennais font néanmoins désormais partie de la même famille : celle des maîtres artisans. Ils se sont vus remettre le trophée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, mais aussi la médaille de la Ville par le maire. Aux côtés de son fils, Franck Dugast développe le métier d'agenceur de salles de bains, au sein de son entreprise "Acti-Bat". Loïc Dugast, de la crêperie "Barapom", a quant à lui développé son concept original de crêpes et galettes en cornet.



**Nicolas  
GLOTIN**

Le chef pâtissier du restaurant "La Voile d'Or" a remporté la médaille d'argent au 49<sup>e</sup> Championnat de France de dessert. Lors de la finale, il a présenté l'une de ses créations intitulée "Sur le fil de l'iode", une douceur à base d'agrumes, de criste-marine (une algue de la côte Atlantique), de meringue et d'opaline, recouverte d'une fleur de lotus en tuile cigarette. L'ancien élève du lycée hôtelier Sainte-Anne de Saint-Nazaire a décroché la seconde place, juste derrière Cédric Barrère, pâtissier d'un restaurant triplement étoilé au Michelin.

© Nicolas Glotin

## LA VILLE RÉALISE DE NOUVEAUX LOGEMENTS SAISONNIERS

Dans le cadre de sa stratégie foncière, la Ville a acquis, en septembre 2022, une habitation située boulevard de l'Atlantique (par voie de préemption). À terme, une opération de logements y sera réalisée. Dans l'immédiat, la municipalité a souhaité optimiser l'usage de cette maison en aménageant des logements pour saisonniers. Ces derniers deviendront en septembre des locations longue durée hors saison destinées à de jeunes soignants (soit en appartements indépendants, soit en colocations).

Une réhabilitation a ainsi été entreprise par les services communaux afin de remettre le bâtiment en parfait état et aux normes. Résultat de ces neuf mois de conception et de travaux : une possibilité de 14 colocations réparties entre le rez-de-chaussée (six places pour deux chambres), et l'étage (huit places pour trois chambres). Au rez-de-chaussée, on trouve : salle de bains, sanitaires, cuisine équipée et jardin. À l'étage, on compte deux salles de bains, deux sanitaires, une grande cuisine équipée, un séjour, des terrasses et balcons. Les deux étages possèdent des entrées indépendantes et chaque chambre dispose d'une fermeture.



Les premiers saisonniers ont emménagé dès le 1<sup>er</sup> juillet. Le rez-de-chaussée est actuellement occupé par des saisonniers d'une entreprise du Pouliguen, et d'une autre œuvrant pour la sécurité dans la commune. L'étage accueille quant à lui des saisonniers de commerçants pouliguennais. Il est à noter que dans l'attente de l'opération de logements, le foncier est porté par l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique durant six ans.

## En bref

### PROCHAINE RÉUNION DES RÉSIDENTS SECONDAIRES

Comme chaque été, la municipalité propose un temps d'échanges particulier avec les résidents secondaires. Deux réunions sont programmées afin que les participants puissent avoir le choix. La première s'est tenue le 11 juillet ; la seconde aura lieu le samedi 5 août, à 10h, à la salle André Ravache. Cette rencontre sera l'occasion de faire un point sur les actions et les projets de la Ville.

### L'EHPAD RECHERCHE UN PIANO

L'EHPAD Andrée Rochefort recherche un piano droit afin d'agrémenter le quotidien de ses résidents. Si vous en possédez un et qu'il vous embarrassait, ce serait l'occasion de lui offrir une seconde vie !  
*N'hésitez pas à contacter l'association des amis de la résidence par téléphone au 06 84 75 26 56 ou par mail à [claudinejacquelin@free.fr](mailto:claudinejacquelin@free.fr).*

### LA FORÊT DE BALLERONDE A BESOIN DE VOUS !

Un an après sa plantation impulsée par la Ville, la forêt de Balleronde continue de pousser sur la plaine de Cramphore. Après une première session d'entretien au printemps, un nouvel atelier désherbage est ouvert le dimanche 3 septembre, de 9h30 à 12h.  
*Pour participer et contribuer à l'essor de ce petit poumon vert urbain, inscrivez-vous sur [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr).*

## LE PORTE-DRAPEAU MICHEL DENIAUD NOUS A QUITTÉS

Michel Deniaud s'est éteint le 7 juin dernier à l'âge de 92 ans. Depuis de nombreuses années, cet ancien militaire de la Marine nationale était porte-drapeau et célébrait toutes les cérémonies patriotiques aux côtés des élus et des Anciens Combattants.

C'est très jeune qu'il est entré à l'école des mousses, et alors qu'il n'avait que 18 ans, il a été envoyé en Indochine. Il a alors été mobilisé sur les Landing Craft Tank (LCT), ces barges de débarquement destinées à l'assaut amphibie et au transport de chars de combat. Il en reviendra 28 mois plus tard. Après son école de timonier (conduite de navires), il part en Tunisie en 1956 avec sa femme Jeannick, et ses deux premiers enfants. Son troisième garçon naîtra à Bizerte, et son quatrième verra le jour en 1962 à Brest, après le retour de Tunisie. Après la carrière militaire, place à la vie civile : Michel Deniaud devient moniteur



d'auto-école. Il ouvre ensuite son premier bateau-école et c'est en 1972 qu'il décide de s'installer au Pouliguen pour se consacrer pleinement à la plaisance. Il ne coupera jamais les ponts avec l'armée et effectuera, durant 15 années, de multiples missions en tant que réserviste.

Après avoir exploré les mers, Michel Deniaud s'en est allé, laissant derrière lui sa femme avec laquelle il avait célébré ses noces de platine (70 ans), ses quatre enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. Lors de la cérémonie célébrant l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle, le maire, Norbert Samama, lui a rendu hommage, accompagné d'Alain Guichard, nouvellement désigné Correspondant Défense de la Ville, et des conseillers municipaux. En l'honneur de celui qui levait les couleurs de la Nation, le drapeau français de l'Hôtel de Ville a été mis en berne et une minute de silence a été observée.

## LES JEUNES DE L'IME FÉLICITÉS PAR LA MUNICIPALITÉ



Le maire du Pouliguen, Norbert Samama, a remis à 12 jeunes suivis à l'Institut Médico-Educatif (IME) « Jeunesse et Avenir », le permis attestant de leurs bonnes pratiques à vélo. Cette mise à l'honneur est venue clôturer un cycle de trois séances coordonnées par la Police Municipale. Isabelle Gautron Rochais, éducatrice spécialisée, explique la démarche : « Au sein de l'IME, nous souhaitons que les compétences acquises par les jeunes tout au long de l'année soient actées par une instance municipale. Nous avons interrogé le maire du Pouliguen et il a accepté que la Police Municipale puisse attester de cet apprentissage ».

Âgés de 12 à 15 ans, les adolescents participants font partie de la classe externalisée « Hermione » du collège Jules Verne. Au sein de l'IME, ils pratiquent le vélo chaque lundi matin. Accompagnés par deux moniteurs d'auto-école, Jérôme Blanchet et Mickaël Gillier, ils préparent l'Attestation scolaire de Sécurité Routière (ASSR1). Christophe Granger, chef de la Police Municipale, a mis en place la procédure de validation avec son équipe : « En accord avec l'IME, nous avons préparé trois séances afin d'observer les capacités des adolescents. Cap Atlantique nous a fourni les attestations ».

À l'issue du cycle, le maire, Norbert Samama, a pu remettre une attestation à chaque enfant : « Vous pouvez être fiers de vous comme vos encadrants peuvent l'être. Notre équipe souhaite que la Police Municipale soit de proximité, au service de nos concitoyens, investie dans l'éducation et la prévention », a-t-il souligné. « Nous tenons à remercier toute l'équipe Hermione pour avoir adhéré à ce projet », a conclu Isabelle Gautron Rochais.

## QUESTIONNAIRE SUR L'USAGE DU NUMÉRIQUE

### POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

La Ville du Pouliguen souhaite connaître vos usages des outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone, internet...) afin de mieux adapter ses propositions sur le territoire (lieux ressources, ateliers numériques, accompagnements individuels...).

#### VOUS ÊTES

Âge : .....

Sexe :  F  M  Autre

Seul(e) sans enfant  Seul(e) avec enfant(s)

En couple sans enfant

En couple avec enfant(s)

En emploi  Sans emploi

Retraité(e)  Étudiant(e)

#### VOS OUTILS NUMÉRIQUES

(ordinateur, tablette, smartphone, imprimante...)

#### 1 Possédez-vous un équipement numérique ?

Oui  Non

Si oui, lequel/lesquels ?

Un ordinateur  Une tablette

Un téléphone connecté à internet « Smartphone »

Une imprimante

#### 2 Utilisez-vous vos outils numériques ?

OUI, à quelle fréquence ?

Au moins une fois par jour

Plusieurs fois par semaine

Au moins une fois par mois

Très rarement

NON, pourquoi ? .....

#### VOTRE ACCÈS À INTERNET

#### 3 Avez-vous accès à internet haut débit à votre domicile ?

Oui  Non

NON, pourquoi ? .....

#### 4 Avez-vous accès à internet à l'extérieur de votre domicile ?

Oui  Non

Si oui, à quel endroit ? .....

#### VOTRE USAGE DU NUMÉRIQUE

#### 5 Quelle(s) utilisation(s) faites-vous des outils numériques ?

Divertissement

(jeux, musique, vidéo, photo, presse/actualité...)

Précisez : .....

Loisirs (réservation de vacances, achat de places de concerts/spectacles, réservation pour un événement sportif, achats en ligne...)

Précisez : .....

Lien social (Skype, réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, WhatsApp, Snapchat, TikTok, Pinterest, YouTube...)

Précisez : .....

Démarches administratives

(banque en ligne, CAF, impôts, carte grise, etc.)

Précisez : .....

Scolarité (ENT, devoirs...)

Précisez : .....

Recherche d'informations/formation

(recettes, tuto bricolages, loisirs créatifs, e-learning...)

Précisez : .....

Dans le cadre professionnel

(recherche d'emploi, activité professionnelle, télétravail, déclaration professionnelle...)

Précisez : .....

Dans le cadre d'engagement associatif ou politique

Autre

Précisez : .....

## QUESTIONNAIRE SUR L'USAGE DU NUMÉRIQUE

Merci de bien vouloir retourner ce questionnaire avant le **lundi 2 octobre 2023**  
(urne à l'accueil de l'Hôtel de Ville).  
Nous vous remercions de votre participation !

**6 Utilisez-vous des logiciels de protection de vos outils numériques ?**  
(contrôle parental, antivirus, achats sécurisés...)

Oui  Non  
Si non, pourquoi ? .....

### VOS BESOINS

**7 Auriez-vous besoin d'outils numériques ?**

Oui  Non  
Si oui, lequel/lesquels ?

- Un ordinateur  Une tablette
- Un téléphone connecté à internet « Smartphone »
- Une imprimante

**8 Auriez-vous besoin d'un accès à internet ?**

Oui  Non

**9 Parmi les utilisations suivantes, lesquelles auriez-vous besoin d'apprendre et/ou d'approfondir ?**

**Divertissement**  
(jeux, musique, vidéo, photo, presse/actualité...)

Précisez : .....

**Loisirs** (réservation de vacances, achat de places de concerts/spectacles, réservation pour un événement sportif, achats en ligne...)

Précisez : .....

**Lien social** (Skype, réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, WhatsApp, Snapchat, TikTok, Pinterest, YouTube...)

Précisez : .....

**Démarches administratives**  
(banque en ligne, CAF, impôts, carte grise, etc.)

Précisez : .....

**Scolarité** (ENT, devoirs...)

Précisez : .....

**Recherche d'informations/formation**  
(recettes, tuto bricolages, loisirs créatifs, e-learning...)

Précisez : .....

**Dans le cadre professionnel**  
(recherche d'emploi, activité professionnelle, télétravail, déclaration professionnelle...)

Précisez : .....

**Dans le cadre d'engagement associatif ou politique**

**Autre**

Précisez : .....

### VOS ATTENTES ET DISPONIBILITÉS

**10 Parmi les propositions suivantes, lesquelles pourraient répondre à vos besoins ?**

Un lieu où vous pourriez utiliser des outils numériques en libre accès (imprimante, scanner, ordinateur, internet...)

Un lieu où vous pourriez être accompagné individuellement par un professionnel pour répondre à vos besoins

Participer à des ateliers collectifs pour apprendre à utiliser les outils numériques et/ou approfondir certaines thématiques en lien avec vos besoins

Un transport pour avoir accès à ce lieu ressource

Apprendre à sécuriser vos outils numériques

Autre .....

**11 En fonction de vos réponses précédentes, quelles seraient vos disponibilités ?**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Entre 12h & 14h						
Après-midi						
Soirée						

## Votre agenda des animations

À la une



**1<sup>ère</sup> ÉDITION 2023**  
Marraine et Présidente du jury  
**Julie Zenatti**

**Calliopé**  
[En grec, signifie « belle voix »]

**CONCOURS DE CHANT LE POULIGUEN**  
**> CASTING jusqu'au 15 août**  
Mise en lumière sur RCA La Radio en septembre  
Finale le 7 octobre

**RCA LA RADIO**

### UN CONCOURS POUR DÉSIGNER CALLIOPÉ, LA "BELLE VOIX"

**C'est nouveau :** la Ville du Pouliguen organise son premier concours de chant ouvert aux chanteurs amateurs et semi-professionnels.

Le maire, Norbert Samama, annonce : « *Nous avons choisi d'intituler le concours "Calliopé", qui signifie en grec "belle voix". Avec une touche de professionnalisme supplémentaire, permise par le partenariat mené avec RCA La Radio et Frédéric Renaudin, il permettra à des talents en devenir de se voir propulser vers, je l'espère, de potentielles perspectives de carrière musicale.* »

### UN JURY EXCEPTIONNEL

- Julie Zenatti, marraine du concours et présidente du jury,
- Lucie Bernardoni, finaliste de la Star Academy aux côtés de Grégory Lemarchal et répétitrice lors de la saison 2022 de l'émission ;
- Franck Gergaud, directeur de RCA La Radio ;
- Martin Pauvert, membre des groupes "Triwap", "Les Françaises" et "Café con Leche" ;
- Frédéric Renaudin, coordinateur artistique du concours et multi-instrumentiste.



© Laura Gilli

Trois prix seront décernés : celui du jury, celui du public et celui de la Ville. Le vainqueur du prix de la Ville sera invité à se produire en première partie d'un spectacle de la saison culturelle pouliguenaise.

### VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

- Envoyez le lien vers votre vidéo YouTube à [concoursdechants@mairie-lepouliguen.fr](mailto:concoursdechants@mairie-lepouliguen.fr) avant le 15 août.
  - Après la phase de casting, une mise en lumière sur RCA La Radio est programmée en septembre.
  - La grande finale se tiendra le samedi 7 octobre, à la salle A. Ravache. La chroniqueuse et comédienne Laurence Roustandjee sera la présentatrice de cette soirée de gala.
- Retrouvez toutes les informations et le règlement du concours sur [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr).



### ESPACE LECTURE À NAU PLAGE

Plus de 600 ouvrages vous attendent sur le sable. Installez-vous dans les transats et partez en voyage au fil des pages !

Jusqu'au dimanche 27 août ⌚ 16h-19h

📍 Plage du Nau (face à l'Hôtel de Ville) 🆓 Gratuit  
Ville du Pouliguen

## BALADES NAUTIQUES

Embarquez et découvrez les sensations d'une navigation à bord de La Chaloupe Sardinière !

### EN JUILLET

🕒 Jeudi 27 juillet : 10h-11h30

🕒 Samedi 29 juillet : 13h30-15h / 15h15-16h45

### EN AOÛT

🕒 Mardi 1<sup>er</sup> août : 15h-16h30 / 16h45-18h15

🕒 Mercredi 9 août : 9h-13h30 / 10h45-12h15

🕒 Vendredi 11 août : 13h30-15h / 15h15-16h45

🕒 Samedi 12 août : 14h-15h30 / 15h45-17h15

🕒 Mardi 15 août : 15h-16h30 / 16h45-18h15

🕒 Mercredi 23 août : 9h-10h30

🕒 Jeudi 24 août : 10h-11h30

🕒 Samedi 26 août : 11h-12h30 / 12h45-14h15

🕒 Dimanche 27 août : 12h-13h30 / 13h45-15h15

🕒 Mardi 29 août : 14h-15h30 / 15h45-17h15

€ 25 € (à partir de 8 ans)

📞 Réservations auprès de l'Office de tourisme :  
02 40 24 34 44

Association La Chaloupe Sardinière

## BALADES NATURES

### # LA VIE À MARÉE BASSE

Au creux des rochers, partez à la découverte d'une vie surprenante !

🕒 À 15h le lundi 24 juillet ;

🕒 À 10h les mardi 1<sup>er</sup> août, lundi 14 août, mercredi 30 août, vendredi 27 octobre ;

🕒 À 14h les mardi 22 août et lundi 4 septembre.

🆓 Gratuit

📞 Réservations : [cpie-loireoceane.com/events](http://cpie-loireoceane.com/events)  
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE Loire-Océane)

## Les stages

### # FOOTBALL

🕒 Accueil dès 8h30 et stage le matin de 9h30 à 12h30

👤 Ouvert de 6 à 15 ans, à toutes et tous.

Du lundi 31 juillet au vendredi 4 août

Du lundi 7 août au vendredi 11 août

📍 Stade Félix Monville

🌐 Inscriptions : [www.usbpfoot.com](http://www.usbpfoot.com)  
[retailleau.patrickusbp@gmail.com](mailto:retailleau.patrickusbp@gmail.com)  
06 83 25 40 34 - 06 79 26 85 37

Par l'Union Sportive La Baule Le Pouliguen (USBP Football)

### # MAGIE ET CIRQUE

Du lundi 14 au vendredi 18 août (sauf le 15 août)

CIRQUE ⌚ 11h-12h

MAGIE ⌚ 14h-17h

👤 À partir de 5 ans

€ 80 € /semaine (demi-journée)

150 € /semaine (journée)

École de musique Farandole

### # MUSIQUE

#### • ÉVEIL MUSICAL

Apprentissage des notes grâce aux marionnettes, rythmes avec les instruments...

🕒 Du 7 au 11 août : 11h-12h

👤 À partir de 3 ans

#### • BATTERIE

Du lundi 24 au vendredi 28 juillet

Du lundi 31 juillet au vendredi 4 août

🕒 10h-11h • Adultes - 11h-12h

👤 Enfants de 7 à 12 ans

€ 80 € / semaine

📞 Inscriptions : 06 87 56 67 03  
[farandole44510@gmail.com](mailto:farandole44510@gmail.com)

École de musique Farandole

## Les visites guidées

par les Greniers de la Mémoire

### # LE CHARME DES VILLAS BALNÉAIRES

Découverte des villas de Penchâteau en longeant le rivage à marée basse.

🕒 Mardi 25 juillet, à 14h30 ;

🕒 Mardis 1<sup>er</sup> et 15 août, à 10h30 ;

🕒 Mardis 8 et 22 août, à 14h30.

Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville



5 € / visite  
Réservations  
02 40 15 02 48 ou  
06 72 24 65 63

### # LA CHAPELLE SAINT-JULIEN-SAINTE-ANNE

🕒 Les mercredis 26 juillet, 9 et 23 août, rendez-vous à 10h devant la chapelle, place Monseigneur

# QUAND LES RUES RACONTENT NOTRE HISTOIRE  
Circuit dans le cœur du vieux Pouliguen à travers d'amusantes anecdotes.

🕒 Les mercredis 2, 16 et 30 août, rendez-vous à 15h30 devant l'Office de tourisme.

## Juillet

### MARDI 25 JUILLET

#### # DANSES FOLKLORIQUES

« SYOFYANI DE SUMATRA »

🕒 21h 📍 Bois € 3 € place assise

Comité municipal des fêtes - Festival de Plozevet

#### # LES MARDIS DES HALLES

Concert avec "Maxime variété".

🕒 20h45 📍 Place des Halles

La Maison du Marché - Fred l'Écailler

### MERCREDI 26 JUILLET

#### # Escape game « LA PYRAMIDE MAUDITE »

🕒 10h, 11h, 12h 📍 Plage du Nau

👤 À partir de 10 ans 🆓 Gratuit

📞 Inscriptions à la bibliothèque 07 76 78 70 91

[bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr](mailto:bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr)

Ville du Pouliguen / Voir encadré page suivante

#### # JEUX D'ÉCHECS

🕒 De 16h30 à 19h 📍 Bois € À partir de 3 €

Association l'Échiquier du Pouliguen

#### # MARCHÉ NOCTURNE

Artisans, producteurs et créateurs locaux.

🕒 19h-23h 📍 Quai Jules Sandeau

avec Valentin et Kloëy en concert.

🕒 À partir de 21h 📍 Promenade

Ville du Pouliguen

#### # INITIATION DANSES BRETONNES

🕒 20h-22h 📍 Salle A. Ravache 🆓 Gratuit

🌐 Plus d'infos : [arpoulligwenn.wixsite.com/fetebretonne](http://arpoulligwenn.wixsite.com/fetebretonne)

Association Fête Bretonne

### # CONCERT "POESIA"

Eddy Maucourt chante Paco Ibanez.

🕒 21h 📍 Église Saint-Nicolas € 10 €

Les Mercredis Musicaux

### JEUDI 27 JUILLET

#### # MOULES FRITES

🕒 18h 📍 Bois

Fête bretonne

#### # DÉMONSTRATION DANSES EN LIGNE

🕒 18h-20h 📍 Promenade

Association Poulidanse

#### # LES JEUDIS DES HALLES

Concert avec "Anisette et les glaçons".

🕒 21h 📍 Halles

La Pizzeria des Halles / Bar Le Coin des Halles

### VENDREDI 28 JUILLET

#### # WATER-POLO SUMMER TOUR

🕒 12h-17h 📍 Plage du Nau 🆓 Gratuit

Fédération Française de Natation

#### # ESCAPE GAME « LA PYRAMIDE MAUDITE »

🕒 17h, 18h 📍 Plage du Nau

👤 À partir de 10 ans 🆓 Gratuit

📞 Inscriptions à la bibliothèque 07 76 78 70 91

[bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr](mailto:bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr)

Ville du Pouliguen / Voir encadré page suivante

#### # CONCERT AVEC « TWO MEN IN BLUES »

🕒 À partir de 19h 📍 Rue du Centre

Les commerçants de la rue du Centre

Un illustre archéologue était sur la trace d'une pyramide oubliée, mais il a disparu... Venez résoudre l'énigme !

# LA PYRAMIDE MAUDITE

Un escape game conçu et animé par la bibliothèque municipale, avec la complicité de l'Espace Jeunes.

Tout l'été Plage du Nau À partir de 10 ans Gratuit

JUILLET	DÉBUT AOÛT	FIN AOÛT
Mercredi 12 15h, 16h, 17h, 18h	Mercredi 2 10h, 11h, 12h	Vendredi 18 17h, 18h
Mercredi 19 10h, 11h, 12h	Vendredi 4 15h, 16h, 17h, 18h	Mercredi 25 10h, 11h, 12h
Vendredi 21 15h, 16h, 17h, 18h	Mercredi 9 10h, 11h, 12h	Vendredi 25 15h, 16h, 17h, 18h
Mercredi 26 10h, 11h, 12h	Vendredi 11 15h, 16h, 17h, 18h	
Vendredi 28 17h, 18h	Mercredi 16 10h, 11h, 12h	

Inscriptions par équipe auprès de la bibliothèque : 07 76 78 70 91 • bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr

Tout l'été, la Ville propose sur la plage du Nau, son tout nouveau jeu grandeur nature intitulé "La Pyramide Maudite". Les participants sont invités à plonger dans l'univers de l'Égypte ancienne. L'escape game et son intrigue captivante ont été inventés par Cindy, bibliothécaire passionnée, avec la complicité des adolescents fréquentant l'Espace Jeunes.

**JUILLET**

- 🕒 Vendredi 21 juillet, à 15h, 16h, 17h et à 18h
- 🕒 Mercredi 26 juillet, à 10h, 11h et à 12h
- 🕒 Vendredi 28 juillet, à 17h et à 18h

**AOÛT**

- 🕒 Mercredi 2 août, à 10h, 11h et à 12h
- 🕒 Vendredi 4 août, à 15h, 16h, 17h et à 18h
- 🕒 Mercredi 9 août, à 10h, 11h et à 12h
- 🕒 Vendredi 11 août, à 15h, 16h, 17h et à 18h
- 🕒 Mercredi 16 août, à 10h, 11h et à 12h
- 🕒 Vendredi 18 août, à 17h et à 18h
- 🕒 Mercredi 23 août, à 10h, 11h et à 12h
- 🕒 Vendredi 25 août, à 15h, 16h, 17h et à 18h

📍 Rendez-vous à l'espace lecture de la plage du Nau (face à l'Hôtel de Ville)

🆓 Gratuit. Réservations auprès de la bibliothèque : 07 76 78 70 91 - bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr  
👤 À partir de 10 ans

**SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUILLET**

**# FÊTE BRETONNE « AR POULLIGWENN »**

- Défilé des cercles et bagadou
  - 🕒 Samedi à partir de 10h45 📍 Quai J. Sandeau
  - Présentation scénique et animations de rue
  - 🕒 Samedi de 14h45 à 19h 📍 Quai J. Sandeau
  - Fest-Noz avec Poulgwen'du, Ruz Rêor et Tur'Bulence
  - 🕒 Samedi de 21h à 1h 📍 Quai J. Sandeau
  - Déambulation du « Trio Only Jazz Band »
  - 🕒 Dimanche de 10h30 à 12h30 📍 Centre et quai
  - Messe de la Sainte-Anne
  - 🕒 Dimanche à 11h 📍 Église Saint-Nicolas
  - Concerts avec les groupes : Nordet et Gaviny
  - 🕒 Dimanche de 15h à 19h 📍 Quai J. Sandeau
  - Marché artisanal
  - 🕒 Samedi et dimanche 📍 Quai J. Sandeau
- Association Fête bretonne

**LUNDI 31 JUILLET**

- # BEACH TOUR PRÉVENTION**
- 🕒 12h30-19h 📍 Plage du Nau 🆓 Gratuit
- Direction départementale de la cohésion sociale de Loire-Atlantique, en partenariat avec la Ville du Pouliguen

**# RALLYE PÉDESTRE**

- "À LA DÉCOUVERTE DU POULIGUEN"**
- Distribution du questionnaire tous les lundis.
- 🕒 10h30-12h30 📍 Chalet du Bois (côté rue Pasteur)
- Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL)



**MARDI 1<sup>ER</sup> AOÛT**

- # LECTURES AU PIED DE LA TOILE**
- Lectures de petites histoires avant le court-métrage d'animation "Ollie et Compagnie".
- 🕒 10h30 📍 Cinéma Pax 🆓 Tarifs cinéma
- par la Bibliothèque municipale

**# LES MARDIS DES HALLES**

- Concert avec "Mathieu" (guitaroké).
- 🕒 20h45-23h 📍 Halles
- La Maison du Marché / Fred l'Écailler

**MERCREDI 2 AOÛT**

**# DON DU SANG**

- 🕒 9h30-12h30 📍 Salle A. Ravache
- Amicale des donateurs de sang bénévoles de la Côte d'Amour

**# Escape game « LA PYRAMIDE MAUDITE »**

- 🕒 10h, 11h, 12h 📍 Plage du Nau
- 👤 À partir de 10 ans 🆓 Gratuit
- 📞 Inscriptions à la bibliothèque 07 76 78 70 91
- bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr
- Ville du Pouliguen / Voir encadré page 20

**# JEUX D'ÉCHECS**

- 🕒 De 16h30 à 19h 📍 Bois 🆓 À partir de 3 €
- Association l'Échiquier du Pouliguen

**# MARCHÉ NOCTURNE**

- Artisans, producteurs et créateurs locaux.
- 🕒 19h-23h 📍 Quai Jules Sandeau
- avec le Roller Brass Band (fanfare en roller) en déambulation.
- 🕒 À partir de 21h 📍 Centre-ville, quai Jules Sandeau, Promenade
- Ville du Pouliguen



**# CHORALE « MOUEZH PAOTRED BREIZH »**

- Chœur d'hommes de Bretagne.
- 🕒 21h 📍 Église Saint-Nicolas
- Les Mercredis Musicaux

**JEUDI 3 AOÛT**

**# DÉMONSTRATION DANSES EN LIGNE**

- 🕒 18h-20h 📍 Promenade
- Association Pouldanse

**# SARDINES FRITES**

- 🕒 À partir de 18h30 📍 Quai Juels Sandeau
- Chaloupe Sardinière & Scenez Bulles

**# LES JEUDIS DES HALLES**

- Concert avec le groupe "Café con Leche" (salsa).
- 🕒 21h 📍 Halles
- La Pizzeria des Halles / Bar Le Coin des Halles

**MATINÉES DOUCES** à ne pas manquer!

~~sans voiture~~

Quelle sera votre monture ?

**DIMANCHES 23 JUILLET, 6 AOÛT ET 3 SEPTEMBRE**  
9H-12H30, GRANDE CÔTE DU POULIGUEN

Retour sur la piste cyclable

Le Pouliguen

À vélo, en trottinette, en roller... venez profiter de la Grande Côte sans voiture ! Aller sur la route (depuis la Pointe de Penchâteau vers la Baie du Scall) et retour sur la piste cyclable. Cette action vise plusieurs objectifs : la préservation de l'environnement, et la remise en perspective du tout-voiture ; la promotion du sport ; la sensibilisation au port du casque et aux règles de courtoisie entre les différents usagers.

- Dimanche 6 août, 3 septembre**
- 🕒 9h-12h30 📍 Grande Côte
- Ville du Pouliguen

**VENDREDI 4 AOÛT (+ PAGE SUIVANTE)**

**# Escape game « LA PYRAMIDE MAUDITE »**

- 🕒 15h, 16h, 17h, 18h 📍 Plage du Nau
- 👤 À partir de 10 ans 🆓 Gratuit
- 📞 Inscriptions à la bibliothèque 07 76 78 70 91
- bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr
- Ville du Pouliguen / Voir page 20



**# VISITE COMMENTÉE DE L'HÔTEL DE VILLE**

Venez découvrir les coulisses de la mairie, en compagnie du maire, Norbert Samama.

- 🕒 15h30 📞 Réservations au 02 40 15 08 00 ou par mail à [mairie@mairie-lepouliguen.fr](mailto:mairie@mairie-lepouliguen.fr)
- Ville du Pouliguen

**VENDREDI 4 AOÛT (SUITE)**

## # IRON NAU (NAGE, PUIS BIKE &amp; RUN)

Deux tours de 5 km par équipe de deux.

 À partir de 14 ans  Inscriptions sur place : 1 € Départ 19h30  Plage du Nau

Triathlon côte d'Amour

## # CONCERT AVEC LE GROUPE "JUST PLAY"

Funk, disco, pop des années 70 à 80.

 21h  Bois  Place assise : 3 €

En cas d'intempéries, repli à la salle A. Ravache.

Comité municipal des fêtes

## # CONCERT AVEC "ARNITO"

 19h  Rue du Centre

Commerçants de la rue du Centre

**SAMEDI 5 AOÛT**

## # JOURNÉE D'INFORMATION SÉCURITÉ VÉLO

 8h-18h  Quai Jules Sandeau

Association Vélo Presqu'île

## # RÉUNION DES RÉSIDENTS SECONDAIRES

 10h  Salle A. Ravache

Ville du Pouliguen

**SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 AOÛT**

## # TOURNOI DE BASKET

Ouvert à tous. 1x1 le samedi. 3x3 le dimanche.

 9h-19h  Bois Plus d'infos sur Instagram : @embc\_basketclub

Espérance Mouette Basket Club (EMBC)

**DIMANCHE 6 AOÛT**

## # MATINÉE DOUCE

La Grande Côte sans voiture.

 9h-12h30  Grande Côte

Ville du Pouliguen / Voir encadré page 21

## # CONCERT AVEC LE "CHŒUR VIBRATO"

L'orchestre baroque Vespres d'Arnadi et l'organiste Matthieu Brechet, joueront sous la direction de Catherine Métayer.

 21h  Salle A. Ravache  15 €

Association Vibrato

**LUNDI 7 AOÛT**

## # RALLYE PÉDESTRE

"À LA DÉCOUVERTE DU POULIGUEN"

Distribution du questionnaire tous les lundis.

 10h30-12h30  Chalet du Bois (côté rue Pasteur)

Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL)

**MARDI 8 AOÛT**

## # CONCERT PAR LE TRIO « SERGENT PEPPER »

Reprises des Beatles.

 21h  Bois  Place assise : 3 €

En cas d'intempéries, repli à la salle A. Ravache.

Comité municipal des fêtes

## # LES MARDIS DES HALLES

Concert avec le groupe "Tye and die".

 20h45-23h  Halles

La Maison du Marché / Fred l'Écailler

## # BEACH HAND avec les Neptunes de Nantes

 9h-12h  Plage du Nau

Les Neptunes de Nantes

**MERCREDI 9 AOÛT**

## # Escape game « LA PYRAMIDE MAUDITE »

 10h, 11h, 12h  Plage du Nau À partir de 10 ans  Gratuit Inscriptions à la bibliothèque 07 76 78 70 91

bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr

Ville du Pouliguen / Voir encadré page 20

## # JEUX D'ÉCHECS

 De 16h30 à 19h  Bois  À partir de 3 €

Association l'Échiquier du Pouliguen

## # MARCHÉ NOCTURNE

Artisans, producteurs et créateurs locaux.

 19h-23h  Quai Jules Sandeau

avec le groupe "Café con Leche" (salsa, boléro, rumba et flamenco) en concert.

 21h  Rond-point de la Plage

Ville du Pouliguen

## # CONCERT AVEC LE DUO "LAZULI"

Yves Brisson et Émilie Chevillard (flûte et harpe).

 21h  Église Saint-Nicolas

Les Mercredis Musicaux

## # PROJECTION DE FILMS PHOTO

« PLEIN PHARE »

La poésie du son et la puissance de l'instantané photographique.

 21h30-23h  Bois

Galerie Hasy &amp; Les Nuits Photo

**JEUDI 10 AOÛT**

## # CONCOURS DE CHÂTEAUX DE SABLE

 10h-12h  Plage du Nau Inscriptions : lundi 7 et mardi 8 août

- de 10h30 à 12h30, près du Petit Bassin

- De 16h30 à 18h30, passage d'Égrigny (proche du poste de secours)

Comité municipal des fêtes

## # DÉMONSTRATION DANSES EN LIGNE

 18h-20h  Promenade

Association Pouldanse

## # LES JEUDIS DES HALLES

Concert avec le groupe "Rewind" (pop-rock international des 60 dernières années).

 21h  Halles

La Pizzeria des Halles / Bar Le Coin des Halles

## # VISITE COMMENTÉE DE L'HÔTEL DE VILLE

Venez découvrir les coulisses de la mairie, en compagnie du maire, Norbert Samama.

 15h30  Réservations au 02 40 15 08 00 ou parmail à [mairie@mairie-lepouliguen.fr](mailto:mairie@mairie-lepouliguen.fr)

Ville du Pouliguen

**VENDREDI 11 AOÛT (+ COLONNE SUIVANTE)**

## # LECTURE AU PIED DE LA TOILE

 Lectures de petites histoires avant le programme de 5 courts-métrages "Le Petit Monde de Léo". 10h30  Cinéma Pax  Tarifs cinéma

par la Bibliothèque municipale

## # Escape game « LA PYRAMIDE MAUDITE »

 15h, 16h, 17h, 18h  Plage du Nau À partir de 10 ans  Gratuit Inscriptions à la bibliothèque 07 76 78 70 91

bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr

Ville du Pouliguen / Voir encadré page 20

## # SPECTACLE POUR ENFANTS AVEC LE DUO CLOWNESQUE « BRIC &amp; BRAC »

Bulles, ballons sculptés, diabolos, yo-yo, balles, magie, massues, mais aussi, danses et musique.

 18h  Bois  Gratuit

En cas d'intempéries, repli à la salle A. Ravache.

Comité municipal des fêtes

# SOIRÉE MOULES-FRITES Défilé de la fanfare de Kisslegg "Musik Vervin" depuis l'Hôtel de Ville vers le bois, puis soirée moules-frites dans le bois animée par la fanfare, dans le cadre du 45<sup>e</sup> anniversaire de jumelage avec Kisslegg (Allemagne). 18h  Bois

Comité de jumelage

## # CONCERT AVEC LE GROUPE

« CHICOS DE LOS LOBELLAS »

 19h  Rue du Centre

Commerçants de la rue du Centre

**DIMANCHE 13 AOÛT**# FÊTE DE LA BIÈRE 

Journée animée par la fanfare "Musk Vervin", célébrant le jumelage avec Kisslegg (Allemagne).

Restauration sur place.

 11h-23h  Bois

Comité municipal du jumelage - Commission franco-allemande

## # SALON DE LA CARTE POSTALE

 8h-18h  Salle du Foyer

Association cartophilie de la Presqu'île

**DU LUNDI 14 AU DIMANCHE 20 AOÛT**

## # SEMAINE THÉÂTRALE

**STAGE POUR LES ADOS** : durant une semaine, les enfants pourront s'initier au théâtre aux côtés de la comédienne Laetitia Slescka. Ils seront invités, entre autres, à mettre en valeur leur singularité et à donner de l'expressivité à leur corps. Du lundi 14 au vendredi 18 août (y compris le 15 août), de 10h à 12h  De 10 à 14 ans  50 € Formulaire d'inscription sur [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr)**TROIS SPECTACLES GRATUITS** : les vendredi, samedi et dimanche, la Ville vous donne rendez-vous à 21h, dans l'enceinte de l'école Paul Lesage pour découvrir chaque soir une nouvelle formation théâtrale. Au programme : improvisations et créations originales.

- La Fabrique à Impros dans "Double défi"

Sur scène, les improvisateurs devront relever deux défis, tout en répondant aux contraintes que vous leur imposerez !

 Vendredi 18 août, 21h  École Paul Lesage

- Laetitia Slescka &amp; Denis Le Guillochet dans "22 chances plus une"

« Ennu... [...] Je veux avoir ta peau. Alors je me suis donné vingt-deux chances plus une ».

 Samedi 19 août, 21h  École Paul Lesage

- Laetitia Slescka dans "Audition(s)"

Comment réussir quand on vit avec un entourage toxique ? C'est la question psy à laquelle cette comédie tâchera de répondre.

 Dimanche 20 août, 21h  École Paul Lesage

Ville du Pouliguen



**LUNDI 14 AOÛT****# RALLYE PÉDESTRE****"À LA DÉCOUVERTE DU POULIGUEN"**

Distribution du questionnaire tous les lundis.

🕒 10h30-12h30 📍 Chalet du Bois (côté rue Pasteur)

Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL)

**MARDI 15 AOÛT****# CONCOURS DE LA PRESQU'ÎLE**

32 quadrettes toutes divisions propagande.

Réservé aux licenciés. 🕒 8h 📍 Bois

Association Amicale boule Lyonnaise

**# LE SCIENCE TOUR****"20 000 lieues aquatiques"**

Invité par la Ville, le Science Tour vise à promouvoir des sciences amusantes et accessibles à tous.

🕒 11h-18h 📍 Près du Petit Bassin, quai Jules Sandeau

Association Les P'tits Débrouillards / Ville du Pouliguen

**# CONCERT AVEC "SABOR LATINO"**

Reprises latino (cha-cha-cha, salsa, merengue, gypsy, reggaeton, bachata...).

🕒 21h 📍 Bois 🍷 Place assise : 3 €.

En cas d'intempéries, repli à la salle A. Ravache.

Comité municipal des fêtes

**# LES MARDIS DES HALLES**

Concert avec le groupe "Swamp Cats" (rock des fifties).

🕒 20h45-23h 📍 Halles

La Maison du Marché / Fred l'Écailler

**MERCREDI 16 AOÛT (+ COLONNE SUIVANTE)****# JOURNÉE COMMERCIALE**

🕒 8h-19h 📍 Centre-ville et quai Jules Sandeau

Les commerçants du Pouliguen

**# Escape game « LA PYRAMIDE MAUDITE »**

🕒 10h, 11h, 12h 📍 Plage du Nau

👤 À partir de 10 ans 🆓 Gratuit

📞 Inscriptions à la bibliothèque 07 76 78 70 91

bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr

Ville du Pouliguen / Voir encadré page 20

**# JEUX D'ÉCHECS**

🕒 De 16h30 à 19h 📍 Bois

🍷 À partir de 3 €

Association l'Échiquier du Pouliguen

**# MARCHÉ NOCTURNE**

Artisans, producteurs et créateurs locaux.

🕒 19h-23h 📍 Quai Jules Sandeau

avec le groupe What Da Funk (reprises pop, rock et funk) en concert.

🕒 À partir de 21h 📍 Promenade du Port

Ville du Pouliguen

**# CONCERT DE L'ENSEMBLE "PARIS OPÉRA"**

Sabine Revault d'Allonnes (Soprano), Antonel Boldan (Ténor), Jean-Baptiste Courtin (Violon), François Martigné (Alto), Guillaume Martigné (Violoncelle) et Laurence Stricker (Flûte).

🕒 21h 📍 Église Saint-Nicolas

Les Mercredis Musicaux

**JEUDI 17 AOÛT****# BRADERIE**

🕒 9h-19h 📍 Centre-ville et quai Jules Sandeau

Comité municipal des fêtes

**# DÉMONSTRATION DANSES EN LIGNE**

🕒 18h-20h 📍 Promenade

Association Poulidanse

**# LES JEUDIS DES HALLES**

Concert avec le groupe "What Da Funk" (reprises pop, rock et funk).

🕒 21h 📍 Halles

La Pizzeria des Halles / Bar Le Coin des Halles

**VENREDI 18 AOÛT****# IRON NAU (Nage, puis Bike & Run)**

Deux tours de 5 km par équipe de deux.

👤 À partir de 14 ans 🍷 Inscriptions sur place : 1 €

🕒 Départ 19h30 📍 Plage du Nau

Triathlon côte d'Amour

**# LECTURE AU PIED DE LA TOILE**

Lectures de petites histoires avant le court-métrage d'animation "La Baleine et l'Escargote".

🕒 10h30 📍 Cinéma Pax 🍷 Tarifs cinéma

par la Bibliothèque municipale

**# Escape game « LA PYRAMIDE MAUDITE »**

🕒 17h, 18h 📍 Plage du Nau

👤 À partir de 10 ans 🆓 Gratuit

📞 Inscriptions à la bibliothèque 07 76 78 70 91

bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr

Ville du Pouliguen / Voir encadré page 20

**# CONCERT AVEC LE GROUPE****« PROUD MARY »**

Trois chanteuses entourées de musiciens reprennent les plus grands artistes de la soul et de la pop, d'Aretha Franklin à Prince, en passant par Earth Wind and Fire et Diana Ross.

🕒 21h 📍 Bois 🍷 Place assise : 3 €

En cas d'intempéries, repli à la salle A. Ravache.

Comité municipal des fêtes

**# MUSIQUE PAR « TOURBILLON CÉ »**

🕒 19h 📍 Rue du Centre

Commerçants de la rue du Centre

**SAMEDI 19 AOÛT****# SOIRÉE MOULES-FRITES**

🕒 18h30 📍 Bois

Union sportive La Baule - Le Pouliguen (USBP - Football)

**DIMANCHE 20 AOÛT****# PORTES OUVERTES****DES JARDINS DE CRAMPHORE**

Visite du jardin, expo photos, vente de légumes, lectures et dédicaces des livres de René Rimboux, atelier apiculture...

🕒 9h30-18h

📍 Jardin de Cramphore, allée de Bellevue 🆓 Gratuit

Association du Jardin pédagogique et partagé de Cramphore

**LUNDI 21 AOÛT****# RALLYE PÉDESTRE****"À LA DÉCOUVERTE DU POULIGUEN"**

Distribution du questionnaire tous les lundis.

🕒 10h30-12h30 📍 Chalet du Bois (côté rue Pasteur)

Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL)

**MARDI 22 AOÛT****# SOIRÉE FOLKLORIQUE - VENEZUELA**

🕒 21h 📍 Bois 🍷 3 € place assise

Comité municipal des fêtes

**# LES MARDIS DES HALLES**

Concert avec le groupe "Wicked Sound".

🕒 20h45-23h 📍 Halles

La Maison du Marché / Fred l'Écailler

**MERCREDI 23 AOÛT (+ COLONNE SUIVANTE)****# Escape game « LA PYRAMIDE MAUDITE »**

🕒 10h, 11h, 12h 📍 Plage du Nau

👤 À partir de 10 ans 🆓 Gratuit

📞 Inscriptions à la bibliothèque 07 76 78 70 91

bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr

Ville du Pouliguen / Voir encadré page 20

**# JEUX D'ÉCHECS**

🕒 De 16h30 à 19h 📍 Bois

🍷 À partir de 3 €

Association l'Échiquier du Pouliguen

**# VISITE COMMENTÉE DE L'HÔTEL DE VILLE**

Venez découvrir les coulisses de la mairie, en compagnie du maire, Norbert Samama.

🕒 15h30 📞 Réservations au 02 40 15 08 00 ou par

mail à mairie@mairie-lepouliguen.fr

Ville du Pouliguen

**# MARCHÉ NOCTURNE**

Artisans, producteurs et créateurs locaux.

🕒 19h-23h 📍 Quai Jules Sandeau

avec la compagnie "Rock'n'Circassienne" (cirque et guitare électrique) en déambulation.

🕒 À partir de 21h 📍 Centre-ville, quai Jules Sandeau,

Promenade

Ville du Pouliguen

**# CONCERT AVEC L'ENSEMBLE "ORPEZZO"**

Anne-Claire Couchourel (mezzo-soprano), Pierre Quéval (orgue) et Vincent Mitterrand (trompette).

🕒 21h 📍 Église Saint-Nicolas

Les Mercredis Musicaux

**JEUDI 24 AOÛT****# DÉMONSTRATION DANSES EN LIGNE**

🕒 18h-20h 📍 Promenade

Association Poulidanse

**# LES JEUDIS DES HALLES**

Concert avec le groupe "Quartier libre" (jazz Django Reinhardt).

🕒 21h 📍 Halles

La Pizzeria des Halles / Bar Le Coin des Halles

**# CONCERT DE PERCUSSIONS AVEC LA****BATUCADA "ÇA VA MANIA"**

🕒 18h30-19h30 / 21h-23h

📍 Déambulation sur la promenade du Port, le quai

Jules Sandeau, et dans le centre-ville

Comité municipal des fêtes

**VENREDI 25 AOÛT****# Escape game « LA PYRAMIDE MAUDITE »**

🕒 15h, 16h, 17h, 18h 📍 Plage du Nau

👤 À partir de 10 ans 🆓 Gratuit

📞 Inscriptions à la bibliothèque 07 76 78 70 91

bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr

Ville du Pouliguen / Voir encadré page 20

**SAMEDI 26 AOÛT****# BELLE BROCANTE**

🕒 8h-19h 📍 Place des cirques

Viva Pouligue'n'roll

**# VIDE-GRENIERS**

🕒 8h-18h 📍 Cour de la résidence A. Rochefort

Les Amis de la Résidence de retraite

**JEUDI 31 AOÛT****# DÉMONSTRATION DANSES EN LIGNE**

🕒 18h-20h 📍 Promenade

Association Poulidanse

VENDREDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

## # IRON NAU (NAGE, PUIS BIKE &amp; RUN)

Deux tours de 5 km par équipe de deux.

 À partir de 14 ans  Inscriptions sur place : 1€ Départ 19h30  Plage du Nau

Triathlon côte d'Amour

## SAMEDI 2 SEPTEMBRE

## # VIDE-GRENIERS

 8h-18h  Place des Cirques

Comité des œuvres sociales de la Ville du Pouliguen

## # FORUM DES ASSOCIATIONS

 10h-18h  Salle A. Ravache

Office municipal de la culture et des loisirs

à ne pas  
manquer!

## DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

## # MATINÉE DOUCE La Grande Côte sans voiture.

 9h-12h30  Grande Côte

Ville du Pouliguen / Voir encadré page 21

## LUNDI 4 SEPTEMBRE

# CONFÉRENCE "DE LA MER VERS LA TERRE - L'APPORT DES ALGUES POUR L'ÉCOSYSTÈME MARIN ET LA CAPTATION DU CO<sub>2</sub>"

Par Jean-Claude Ménard, président de l'association "Estuaires Loire-Vilaine", et Yves Henocque (Litt'Océan, Fondation de France) cofondateur de l'évènement "Les Océanes La Baule". Conférence présidée par le maire, Norbert Samama, suivie de la projection du film "Les Algues Vertes" réalisé par Pierre Jolivet au cinéma Pax, et enfin pique-nique.

 À partir de 17h  Salle M. Baudry puis cinéma Pax Sur inscriptions : [oceanesdelabaule.eu](http://oceanesdelabaule.eu)

B-Bornemann Conseil

## MERCREDI 6 SEPTEMBRE

## # BALADE NATURE : LA GRANDE CÔTE

 14h  Rendez-vous boulevard des Maures  Gratuit Inscriptions obligatoires : 02 40 45 35 96 • Durée 2h [www.cpie-loiroceane.com/events](http://www.cpie-loiroceane.com/events)

CPIE Loire Océane

## JEUDI 7 SEPTEMBRE

## # CONCOURS VÉTÉRANS LOISIR

Quadrettes • Réservé aux licenciés.  9h  Bois

Association Amicale boule Lyonnaise

## VENDREDI 8 SEPTEMBRE

## SOIRÉE DE RENTRÉE DE LA CARAVELLE

À destination des familles. Jeux en bois. Cocktail de bienvenue offert. Galettes et crêpes sur place.

 18h-21h  Accueil de loisirs "La Caravelle" Résas : [caravelle.enfance@mairie-lepouliguen.fr](mailto:caravelle.enfance@mairie-lepouliguen.fr)

Ville du Pouliguen

## VENDREDI 22 SEPTEMBRE

## SOIRÉE ANTILLAISE

 19h30 (accueil à partir de 18h30)  Salle A. Ravache Réservations : 06 60 37 40 32

Association Accueil des Villes Françaises (AVF)

## SAMEDI 16 SEPTEMBRE

## LOTO

 20h (ouverture des portes 18h)  Salle A. Ravache

Comité de jumelage - Commission franco-allemande

## SAMEDI 16 &amp; DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

## # JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Visites commentées, balades dans la baie à bord de la Chaloupe Sardinière...

## SAMEDI 30 SEPTEMBRE

## # FEST-NOZ D'AUTOMNE

Soirée animée par les groupes "Poulgwen'du", "Clef d'Sel", "Kris'arm duo".

 21h  Salle A. Ravache  7€

Association Fête Bretonne

## # OCTOBRE ROSE : CONFÉRENCE

 14h30  Salle M. Baudry

Ville du Pouliguen / Voir encadré page suivante

DIMANCHE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

## # OCTOBRE ROSE : SORTIE VÉLO &amp; GRAVEL

 Premier départ à 8h  Du Pouliguen

Ville du Pouliguen / Voir encadré page suivante

## DU VENDREDI 6 AU LUNDI 16 OCTOBRE

## # FÊTE DE LA SCIENCE

La Ville du Pouliguen célèbrera la Fête de la Science et invitera le public à s'interroger sur le thème "Les bateaux ont-ils des jambes?".

Objectif : valoriser les avancées technologiques au service des sports et des compétitions nautiques.

Au programme : atelier scientifique dès le plus jeune âge, conférence, séance au cinéma Pax, réalité virtuelle à la Micro-Folie, initiations à l'imprimante 3D, sélection de la bibliothèque municipale. Les services jeunesse de la Ville s'associeront aussi à l'évènement.

Ville du Pouliguen, association "Les P'tits Débrouillards", cinéma Pax, Micro-Folie, CNBPP, OMS



## OCTOBRE ROSE

Tous mobilisés contre  
le cancer du sein !

Samedi 30 septembre, la Ville donnera le coup d'envoi des animations d'Octobre Rose (le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein). Aux côtés de la Ligue contre le Cancer et du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC), elle proposera une conférence l'après-midi (14h30, salle M. Baudry). Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, des sorties à vélo et en gravel seront organisées avec l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO). Tout le mois, les associations locales et les commerçants se mobiliseront eux aussi. Marion Laloue, adjointe à la Santé, à la Prévoyance et aux Séniors, et Réjane Dounont, déléguée au Sport-Santé et aux Animations, soulignent : « Chaque geste compte pour la recherche. Nous invitons le maximum de Pouliguenais à participer à sa manière ».

## Expositions

## GRAFFITI COMPAGNIE

## STREET ART

Rue du Général Leclerc

par l'association Graffiti Compagnie - Entrée libre

Jusqu'au jeudi 10 août

# « PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS »

Du mardi au dimanche  10h30-12h30 / 17h-19h

Du samedi 12 août au dimanche 10 septembre

# « AÉROSOL ET CRUSTACÉS N°2 »

Du mardi au dimanche  10h30-12h30, sauf le jeudi+  17h-19h le mardi, jeudi, vendredi et samedi

## CHAPELLE SAINT-JULIEN

## PEINTURES

SAINTE-ANNE - Place Monseigneur Freppel

par l'association pour la promotion de l'art et des artistes (AP2A) et Cap Atlantique - Entrée libre

Du vendredi 1<sup>er</sup> septembre au dimanche 1<sup>er</sup> octobre

# L'ART AU GRÉ DES CHAPELLES

Artiste à l'honneur : Merio Ameglio

Tous les jours  14h30-18h30

## GALERIE HASY

## PHOTOGRAPHIE

21, Grande Rue

par l'association Hasy - Entrée libre

Jusqu'au dimanche 27 août

# EXTRAIRE LA MER / DESSINER LE SEL

Leslie Searles et Alejandro Jaime

Du mercredi au samedi  10h-12h30 / 16h-18h30(ou sur rendez-vous : 06 64 84 06 01 • [contact@hasy.fr](mailto:contact@hasy.fr))

## SALLE MARCEL BAUDRY

Rue du Maréchal Joffre

Jusqu'au mardi 25 juillet

## PEINTURES

# ATELIER POULIGUENNAIS DES MARAIS

Par 30 artistes de l'Atelier Pouliguenais des Marais.

Invité d'honneur : Jean Duquoc

 10h30-12h30 / 16h30 - 19h - Entrée libre

Du vendredi 28 juillet

au mardi 15 août

## PHOTOGRAPHIE

# INSTANTS DE RUE

120 photos présentées par les membres de l'association « Images Expo ».

Invité d'honneur : Hervé Letouzo

 10h-12h30 / 15h-19h - Entrée libre

## ESPACE REX

## PEINTURES

4, rue de la Plage

par AP2A - Entrée libre

Jusqu'au dimanche 30 juillet

# REGARDS CROISÉS

Du mardi 1<sup>er</sup> au mercredi 30 août# LES MAÎTRES DU XX<sup>E</sup> SIÈCLEDu vendredi 1<sup>er</sup> septembre au dimanche 1<sup>er</sup> octobre

# PAYSAGES... AU-DELÀ

LUMIÈRE-FORMES-FORCES-COULEURS

Tous les jours  11h-13h / 15h-19h

La Micro-Folie est un équipement municipal, animé par l'association Culture-en-Folie. La structure est située salle Marcel Baudry (8, rue du Maréchal Joffre). Le musée numérique est ouvert les mercredis et jeudis, de 13h30 à 17h et le samedi, de 10h à 13h et de 14h à 17h. L'accès est libre et gratuit.

La Micro-Folie sera fermée du dimanche 6 août au mardi 5 septembre inclus.

# VOTRE SAISON CULTURELLE 2023-2024

Samedi 7 octobre : grande finale du concours de chant "Calliopé" (plus d'infos page 17).

**Vendredi 13 octobre**



"Le Coach" - La comédie qui a été adaptée au cinéma

**Vendredi 3 novembre**



"Qui vive !" - Musiques anciennes et actuelles par la compagnie Rassegna

**Vendredi 8 décembre**



Kevin Micoud  
Magicien et mentaliste

**Vendredi 12 janvier**



Blönd and Blönd and Blönd  
Mariâj en chansons

**Vendredi 9 février**



Le Tour du Monde en 80 jours  
par le Théâtre 100 Noms

**Vendredi 15 mars**



Académie Supérieure de  
Théâtre d'Anjou - Best of de  
comédies musicales

**Vendredi 12 avril**



Y a-t-il un Mousquetaire pour  
sauver la Reine ?  
par La Décal'Comédie

**Vendredi 3 mai**



Simon Fache  
Pianiste tout terrain

**En juin**



La Philharmonie des Deux  
Mondes - Nouveau spectacle

## CHARTRE DE L'ARBRE : TOUS RESPONSABLES

D'après vous, combien Le Pouliguen compte d'arbres ? Bien que la commune soit largement urbanisée, elle en dénombre pas moins de 3200 situés dans les propriétés privées, les grands parcs et espaces verts ou sur les voies. Chaque année, une centaine d'entre eux sont renouvelés car les arbres possèdent leur propre cycle de vie : ils naissent, tombent malades ou vieillissent, et meurent. Afin de les protéger, la Ville adoptera à l'automne une charte de l'arbre.

En complément des règles de plantation imposées par le Code civil, les documents d'urbanisme (PLU et règlement du site patrimonial remarquable) définissent déjà des moyens de maintenir les arbres tout en répondant aux besoins de densification urbaine. La charte de l'arbre vise quant à elle à proposer un guide de bonnes pratiques à l'attention de l'ensemble des acteurs concernés. C'est bien là que représente la valeur ajoutée de la charte, puisqu'elle a vocation à être co-signée par les bailleurs sociaux, les syndicats de copropriété, ou encore les particuliers, qui sont autant d'acteurs amenés à participer directement à la gestion de l'arbre, de même que les gestionnaires de réseaux (ERDF, GRDF, SAUR, SNCF...) ou encore les entreprises privées (de bâtiment, de voirie et réseaux divers, d'espaces verts, de bûcheronnage...).

Rappelons que les bénéfices apportés par les arbres en milieu urbain sont multiples : ils régulent

la température, purifient l'air, diminuent les risques d'inondation, préservent la qualité de l'eau ; ils sont les garants de la biodiversité car ils abritent de nombreuses espèces ; ils renforcent la qualité du paysage, contribuent à la réduction du stress... Or, ce patrimoine est soumis à d'importantes contraintes, notamment l'occupation du sous-sol par des réseaux. Dans les jardins privatifs, les choix d'essences sont parfois inadaptés, des tailles sévères voire des abattages pour confort sont opérés. La charte de l'arbre préconise les espèces à planter, mais aussi des techniques de tailles douces et d'élagage, ou encore des conditions d'exécution de chantiers ; elle entend éviter, voire supprimer, les essences allergènes. La charte de l'arbre du Pouliguen fait l'objet d'échanges avec les communes de Bats-sur-Mer et du Croisic qui envisagent elles aussi de la mettre en œuvre dans une volonté commune de protéger notre patrimoine arboricole.

### LE BOIS RESTRUCTURÉ

Un noisetier commun et deux de Byzance, un aulne, un charme, un châtaigner, un chêne vert, un cyprès, un prunier, deux chênes pédonculés, un cèdre de l'Atlas, deux cyprès de Lambert, un pommier d'ornement, un séquoia et deux sorbiers : tels sont les 18 arbres qui ont été plantés dans le bois. La régénération du bois est en marche. Les travaux d'élagage permettent d'apporter de nouvelles essences pour davantage de biodiversité. Les surfaces de jeux des boulistes ont été reprises, ainsi que les allées ; certaines ont été supprimées pour ne conserver que les cheminements historiques (tels qu'indiqués sur les plans d'époque). Deux fontaines à eau (antigel) dans un style classique ont par ailleurs été posées.



De nombreuses autres améliorations restent au programme telles que l'implantation d'agrès (voir page 41), de tables d'échecs, d'une nouvelle signalétique mais aussi la reprise des lices, des stationnements et parkings.

Pour tous les spectacles, rendez-vous à 20h30 à la salle A. Ravache.  
Réservez vos places dès septembre auprès de l'Office de tourisme  
du Pouliguen - 02 40 24 34 44 - [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr)



La rose des vents avant travaux

### LA ROSE DES VENTS DU ROND-POINT DE LA PLAGE RÉNOVÉE

Les circulations successives sur le rond-point de la Plage ont eu raison du plateau en bois. La Ville a donc entrepris sa rénovation. Afin de valoriser la dimension maritime des lieux, le dessin de la rose des vents, indiquant les points cardinaux, sera conservé. Le blason patrimonial sera gravé sur des plaques en laiton et le bois sera fourni par un prestataire. Le reste de l'aménagement sera réalisé par les services municipaux. Le luminaire sera remplacé. Afin de ne pas répéter les endommagements, le stationnement, notamment celui des camions, ne sera plus autorisé.



### LES CAMPINGS CONFORTÉS

Les aménagements extérieurs entamés l'an dernier au camping du Cléin ont été finalisés. Les bordures ont été achevées, ainsi que le nouvel enrobé sur le trottoir. Les sanitaires ont été remplacés par 3 salles de bains chauffées (dont 1 dédiée aux personnes à mobilité réduite). Des robinets à infrarouge ont notamment été installés permettant de réaliser des économies d'eau. Aux entrées des deux campings, des zones d'attente ont été définies. « Nous espérons que ces travaux convaincront de la volonté municipale de maintenir les campings », précise le maire, Norbert Samama.



### MIEUX CIRCULER SUR LE PARKING LEBON

Le parking Philippe Lebon est aussi appelé parking du Port. Situé en centre-ville, il compte 187 places. Le stationnement y est gratuit toute l'année (limité à 2h en juillet et août, de 9h à 12h30). À l'automne, une voie d'accès sera créée rue des Viviers. Le cheminement des piétons entre cette nouvelle entrée et le chemin Maurice (menant à la rue du Général Leclerc) sera sécurisé grâce à des trottoirs. Des espaces verts viendront structurer le tout. Ces aménagements visent à réduire les conflits entre automobilistes et piétons, mais aussi les vitesses excessives. Ils permettront de fluidifier les circulations.



### LA PROMENADE DU PORT EMBELLIE

L'embellissement de la promenade est un travail de fond qui s'opère sur le long terme. En début d'année, les 40 bancs en fonte ont été repris. Les pieds et les planches ont été repeints en gris et blanc dans une esthétique maritime, de même que le garde-corps. La lice en bois a aussi été renouvelée, en lien avec le syndicat du Port (SIVU). Les coffrets électriques ont été habillés. D'autres améliorations suivront. L'étude sur l'éclairage public est notamment en cours. Au sol, le pourtour des platanes sera revu. Enfin, l'enrobé sera remplacé. À terme, il devrait être similaire à celui du quai Jules Sandeau.



## L'HÔTEL DE VILLE BIENTÔT CHAUFFÉ PAR L'OCÉAN ?

**Connaissez-vous la thalassothermie ?** C'est la valorisation énergétique du rayonnement solaire sur les mers et les océans. La Ville du Poulguen étudie actuellement la possibilité de mettre en œuvre cette source d'énergie propre, intarissable, locale et peu coûteuse en termes de fonctionnement.

Concrètement, il s'agit de capter l'eau en zone littorale (entre 5 et 10 mètres de profondeur). Les calories de l'eau de mer sont alors transférées vers une boucle d'eau douce, sans les mélanger. L'eau est ensuite rejetée non polluée en milieu naturel tandis que la boucle d'eau douce est reliée à des pompes à chaleur réversibles qui distribuent l'énergie produite en fonction des besoins (chaud ou froid).

Pour le maire, Norbert Samama, les perspectives sont environnementales et financières : « Aller vers des énergies renouvelables nous permettant de réduire nos consommations d'énergies fossiles et diminuer le coût des fluides pour notre commune est un défi que nous nous efforçons de relever ».

La société spécialiste Écoplage et l'agence d'ingénierie publique Loire-Atlantique Développement (LAD) ont ainsi été missionnées pour réaliser des études géotechniques sur la plage du Nau.

« Ce type de dispositif est relativement récent et sous-exploité ; il nous offrirait l'opportunité de chauffer l'Hôtel de Ville à proximité immédiate de la plage, mais aussi d'autres bâtiments communaux. Nous attendons les résultats avec impatience », indique Pierre-André Larivière, conseiller délégué aux Travaux, à la Voirie et aux Équipements. Interrogés sur le terrain lors de l'étude, les techniciens ont reçu de nombreux avis favorables de la part des habitants quant à cette nouvelle alternative.

### CIMETIÈRE LAMARTINE : VERS DE NOUVELLES CONCESSIONS

Le cimetière Lamartine a bénéficié de travaux d'entretien. Le maire, Norbert Samama, explique : « Les habitants sont très attachés à ce lieu. Beaucoup me font part de leur désir profond de pouvoir y reposer ; or, dans l'état, il était impossible de créer de nouvelles concessions. Après une réflexion menée avec Soazig Charrier-Brochard de l'état-civil, et Christophe Tabot du centre technique municipal, en lien avec Guillaume Buchanik, directeur des services techniques, un travail a été engagé afin de rénover et libérer des emplacements ». Une soixantaine de tombes laissées à l'abandon, pour lesquelles la Ville n'a plus aucune nouvelle depuis 70 ans, et ce malgré ses multiples relances, ont ainsi été exhumées. Les objets et monuments légers ont été évacués par les techniciens funéraires habilités de la commune. Les monuments plus lourds ont été enlevés par les pompes funèbres. Les ossements ont été placés dans l'ossuaire du cimetière.



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : UN BILAN DE MANDAT ET DES AVENTURES

Élus en 2021, les conseillers jeunes ont achevé leur mandat au printemps. Leur dernière séance plénière a été l'occasion de dresser le bilan de ces deux années passées au service de la commune.

Avec près de 2 300 visiteurs en 2 jours (dont 1211 entrées payantes) et une dizaine d'exposants, l'évènement "Voyage en Brick" coordonné par le Conseil municipal des jeunes (CMJ) accompagné et soutenu par la Ville, reste le marqueur le plus important du mandat. Olivia raconte : « *Nous avons travaillé durant un an et demi sur le projet et le résultat final était incroyable !* ».

2000 € ont ainsi été reversés à l'association "Les P'tits Doudous" qui œuvre en faveur des enfants hospitalisés. À cette somme se sont ajoutés les 150 € versés par Mathieu qui avait participé au concours organisé à l'occasion de l'exposition (comme 18 autres candidats). Sa sculpture en LEGO® du feu qui balise la jetée pouliguennaise n'avait pas manqué de séduire la municipalité qui a choisi de l'acquérir pour 150 € ; un montant que

Mathieu, également conseiller jeune, a choisi de reverser aux "P'tits Doudous". La construction est exposée à l'Hôtel de Ville (photo à gauche).

Mais au-delà de "Voyage en Brick", les conseillers jeunes ont contribué, durant leurs deux années de mandat, à de multiples autres actions citoyennes : Téléthon ; vente de Bleuets pour les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai ; plantation d'arbres dans le cadre de la création de la microforêt à Cramphore, marche propre (balade sur la côte en ramassant les déchets) ; randonnée découverte de l'environnement avec l'animateur sportif ; visite de la SNSM du Croisic ; sortie en mer à bord de la Chaloupe Sardinière ; visite de l'Hôtel de Ville en compagnie du maire, ou encore visite de l'Assemblée nationale à Paris, aux côtés de la députée de circonscription, Sandrine Josso.

**Vous voulez devenir conseiller jeune ? N'hésitez pas à vous présenter aux élections qui se tiendront le mardi 3 octobre dans les établissements scolaires pour le mandat 2023-2025 !**



## LE COMITÉ CONSULTATIF DES SAGES PROPOSE UN CIRCUIT D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE

Au sommaire du "Pouliguen Mag", le Comité consultatif des Sages nous présente la synthèse du travail réalisé par le groupe "Culture".



D'abord rattachée à Batz-sur-Mer, la paroisse du Pouliguen est devenue une commune à part entière en 1854. Elle fonde d'abord son économie sur le transport du sel et la pêche. C'est au 19<sup>e</sup> siècle que le tourisme balnéaire débute pour devenir l'activité motrice que l'on connaît aujourd'hui. Pour les Sages, « *ce récit de mutation est à transmettre tant il est riche* ».

Pour faire connaître et mettre en valeur l'histoire du Pouliguen, le Comité consultatif des Sages a ainsi souhaité proposer un circuit d'interprétation du patrimoine. Ce dernier serait composé de panneaux disposés en ville. Le groupe "Culture" précise dans son rapport : « *C'est l'esthétique, le design du mobilier, qui attire en premier le regard et toutes les formes, tous les matériaux et toutes les couleurs sont envisageables. L'idéal est de les repérer aisément par une forme originale, une figure qui ait du sens, un emblème* ».

En lien avec la Ville et l'association des Greniers de la Mémoire, les Sages ont imaginé une première boucle, dotée de huit panneaux, dont le contenu a déjà été préparé. Les supports évoquent l'histoire de l'étier, du port, de la Promenade ou encore des Halles. Les Sages soulignent : « *En brassant architecture, histoire, ethnologie et événements marquants, les textes et l'iconographie des panneaux proposeraient d'apporter une compréhension globale du territoire et des hommes qui l'ont fait prospérer* ».

**Que pensez-vous de cette idée ? N'hésitez pas à transmettre vos réflexions au Comité consultatif des Sages en leur envoyant un mail à [sages@mairie-lepouliguen.fr](mailto:sages@mairie-lepouliguen.fr) !**



### VOUS AVEZ UN MESSAGE DU COMITÉ CONSULTATIF DES SAGES

« *Vous aimez Le Pouliguen, déclarez-vous ! Rançon de son succès et de sa douceur de vivre, Le Pouliguen fait partie des rares communes littorales à voir sa population diminuer depuis quelques années. Outre les actions engagées pour endiguer cette baisse, un geste simple peut contribuer à redonner de belles couleurs à la courbe démographique de notre commune : s'y déclarer résident principal ! Si vous faites partie des personnes qui vivent plus de la moitié de l'année au Pouliguen, c'est le moment d'agir auprès du ministère des Impôts. En vous déclarant résident principal, vous contribuerez à maintenir et développer une qualité de vie appréciée pour ses services, sa vitalité économique, ses projets, ses infrastructures, son ambiance et son tissu associatif.* »

## BUDGET : L'ESSENTIEL À RETENIR

Selon le calendrier administratif, les comptes de 2022 ont été clôturés en début d'année. « La situation financière du Pouliguen s'avère très satisfaisante », indique Didier Brulé, adjoint aux Finances. État des lieux

Les recettes de fonctionnement de 2022 ont progressé de 7.12% par rapport à 2021. Elles comprennent notamment une part plus importante du produit des services (exemples : vente des billets pour la saison culturelle, fréquentation remarquable des deux campings...). En parallèle, la dotation globale de fonctionnement (DGF) a baissé compte tenu de la perte de population (cette baisse continue depuis 10 ans semble néanmoins être ralentie depuis début 2023 avec 9 habitants

supplémentaires enregistrés au 1<sup>er</sup> janvier). Dans un contexte d'inflation, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 1.72%. Le niveau des achats reste constant. Les dépenses énergétiques ont été protégées par les contrats de fournitures passés antérieurement, qui ont évité de subir en 2022 l'explosion des coûts du gaz et de l'électricité. Les charges de personnel ont augmenté de 6% (majoration habituelle due à l'ancienneté, augmentation nationale du point d'indice, titularisations, augmentation du temps de travail, recours à des contractuels...).

Les recettes ayant davantage progressé que les dépenses, l'autofinancement disponible est de 1.6 million d'euros, un niveau jamais atteint.

Il est à noter que l'enveloppe budgétaire allouée par Cap Atlantique s'élève désormais à 22.16 euros par habitant, contre 2.69 euros précédemment, soit un montant annuel de 93 983 euros qui sera atteint en 2026 (au lieu de 11 416 euros en 2021).

### PROSPECTIVES 2023-2026

Les recettes de la taxe sur les éoliennes maritimes ne sont pas prises en compte.

« Prudence, ambition, dynamisme et respect du programme électoral sont les impératifs qui donnent le ton aux perspectives budgétaires de la Ville », précise Didier Brulé. À mi-mandat, les projets se chiffrent à 12.4 millions d'euros au total, soit une moyenne de dépenses en équipements de 3.1 millions d'euros par an. Voici les projets définis selon le plan guide (voir ci-contre) :

- Cœur de ville, médiathèque : 23%
- Bâtiment, patrimoine : 15.9%
- Voirie, festivités, mobilier urbain : 15.6%
- Transition écologique : 12.5%
- Victor Hugo, pôle enfance : 7%
- Mobilités, logistique véhicules : 5.4%
- Bois, plage : 4.2%
- Mobilités douces : 3.4%
- Campings : 2.5%
- Cadre de vie, embellissement : 2.3%
- Informatique, téléphonie : 2.1%
- Espaces verts, fleurissement : 1.6%
- Équipements sportifs : 1.2%
- Stratégie habitat : 1.2%
- Gare, pôle économique : 1.1%
- Face aux marais, Porte-Joie : 1%

Côté calendrier, la crèche sera réalisée entre 2023 et 2024, la médiathèque entre 2024 et 2025 ; le schéma lumière (voir page 36) sera quant à lui mis en œuvre de manière continue jusqu'en 2026. Les études concernant le groupe scolaire Victor Hugo, le site des Korrigans et la nouvelle salle de spectacle seront réalisées entre 2023 et 2025 pour un commencement des travaux en 2026-2027.

### DETTE

La durée théorique de remboursement est de 2,63 années (3,52 années en 2021 et 2,7 années en 2020).

### EMPRUNT

L'emprunt de 600 000 euros contracté en 2022 l'a été au taux de 2,94 %.

### IMPÔTS

Les taux communaux n'ont toujours pas été majorés et ne le seront pas jusqu'en 2026.

## PLAN-GUIDE : DÉFINIR LE DEVENIR DU CENTRE-VILLE

Les plans-guides permettent de présenter une vision à long terme du développement des centres-villes. « La municipalité du Pouliguen s'est inscrite dans cette démarche dans le cadre du contrat "Cœur de bourg / cœur de ville" signé avec le Département. La Ville avait en effet été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêts », indique le maire, Norbert Samama. En février, la municipalité organisait ainsi une réunion publique, à laquelle une centaine de personnes ont assisté. Chacun a alors pu prendre connaissance du riche travail de réflexion, mené par l'équipe municipale, les techniciens, et de multiples personnes-ressources, aux côtés de l'ADDRN (Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire). « Ce plan d'action sera engagé au fil du temps, à l'appui d'études internes, d'expertises préopérationnelles et de concertation complémentaires », souligne Hervé Hogommat, adjoint à l'Urbanisme, au Logement et au Patrimoine.



Les légendes n'apparaissant pas sur le plan : 1 - La stratégie habitat -2- La transition écologique -3- La mobilité cyclable -7- Conforter les mobilités actives de cœur de ville -13- Faciliter l'accès des modes actifs au cœur de ville : requalification de l'avenue Llantwit Major, des rues du Croisic et du G<sup>al</sup> Leclerc.

## UN ÉCLAIRAGE PUBLIC RÉFLÉCHI

Depuis 2020, la commune s'est engagée dans une politique de renouvellement de l'éclairage public en réduisant sa consommation d'énergie et en diminuant les nuisances lumineuses. La municipalité a également souhaité mettre en place un schéma directeur de l'aménagement lumière (SDAL). Afin de présenter ce nouvel outil de gestion, l'équipe municipale et le syndicat « Territoire d'énergie Loire-Atlantique » (TELA ex SYDELA\*) conviaient les Pouliguenais à une réunion publique au printemps dernier. Compte-rendu.

En lien avec le concepteur d'éclairages NoctaBene, Territoire d'énergie Loire-Atlantique a accompagné Le Pouliguen dans l'élaboration de ce SDAL envisagé sur 5 ans.

Pour le maire, Norbert Samama, les objectifs d'un tel programme sont multiples : « Il s'agit de concevoir une stratégie globale d'urbanisme lumière, de favoriser les usages, d'améliorer la gestion du patrimoine et du mobilier urbain, le cadre de vie, tout en s'inscrivant dans la transition énergétique par une baisse importante des consommations d'énergie ».

Définissant les choix de la municipalité dans le cadre de travaux de maintenance, de rénovation ou d'aménagement de toute installation électrique raccordée au réseau d'éclairage public, le SDAL oriente et coordonne tous les maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage réalisant des travaux d'éclairage public sur le territoire de la commune. Pierre-André Larivière, adjoint aux Travaux, à la Voirie et aux Équipements, souligne : « Ce plan nous permettra de collaborer efficacement avec les différentes entités contribuant à l'effacement des réseaux et d'œuvrer sur de nombreuses problématiques, comme

*l'enfouissement des réseaux, la fibre, l'intensité lumineuse, la programmation des horaires, jusque-là non anticipées ou impossibles ».*

Le SDAL préconisera aux aménageurs privés de s'y conformer en vue d'harmoniser les pratiques. Il permettra également de respecter l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018 relatif aux nuisances lumineuses et rejoint les préconisations du guide de l'éclairage public de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) publié en 2021.



© NoctaBene

Guillaume Buchaniek, directeur des services techniques et développement urbain, se projette : « Nous pourrions nous appuyer sur ce schéma directeur pour développer les systèmes intelligents de demain, nous offrant une véritable maîtrise de l'éclairage public ».

\*SYDELA : Syndicat d'Énergie de Loire-Atlantique

### EN CHIFFRES

Le Pouliguen dispose d'un parc d'éclairage d'environ 1800 candélabres. À ce jour, 52% de ces luminaires sont soit non réglementaires, soit vétustes, soit obsolètes, sans compter un type d'ampoules et d'armoires électriques massivement non conformes, et les 48% restant sont dans un état médiocre. Sur 5 ans, le montant total de l'investissement prévu s'élève à 2 206 980,15 € HT (la participation de la commune s'élèverait à 1 408 830,37 € HT, le restant étant porté par le TELA). La commune a également demandé une subvention à l'État dans le cadre du Fonds Vert mis en place pour diminuer la participation communale. Il s'agira de diviser par 4 les consommations du territoire à l'horizon 2027. La consommation d'énergie liée à l'éclairage public a déjà été diminuée de 12% entre 2020 et 2022. Avec cet investissement, la commune diminuera sa consommation de 138 000 kWh.

« Pourquoi la commune du Pouliguen ne délivre pas les cartes d'identité et passeports ? » Paul M.

S'il y a des échanges entre les communes et la préfecture de Loire-Atlantique pour continuer d'agir face à l'engorgement sur la délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) et passeports, cette compétence, du ressort de l'État, a un coût que ne compense pas l'aide mise en place par ses soins.

D'une part, cette aide est conditionnée, obligeant à un certain rendement. Ce rendement semble difficile à respecter si une commune se limite à l'embauche d'un seul agent tant la tâche s'avère usante du fait des récriminations et de la cadence, rendant une alternance d'agent nécessaire et donc l'embauche d'un second agent, voire 2.5 agents. La charge de personnel s'avère très vite supérieure à l'aide de l'État.



D'autre part, il n'est pas autorisé de restreindre ce service aux seuls concitoyens de la commune. Cela a pour effet que très vite, le contribuable communal prend à sa charge le surcoût d'un service mis à disposition d'habitants d'autres communes.

« La commune du Pouliguen a-t-elle touché la taxe éolienne et comment est-elle répartie ? » Daniel P.



Le produit de la taxe, assise sur le nombre de mégawatts installés dans chaque éolienne, se répartit comme suit : 50% sont affectés aux communes littorales d'où les installations sont visibles ; 35% reviennent aux comités des pêcheurs maritimes et des élevages marins ; 10% sont transmis, à l'échelle de la façade maritime, à l'Office français de la biodiversité ; 5% sont redistribués à divers organismes.

Notre commune, par différents courriers et en lien avec d'autres communes littorales, s'est battue pour une évolution du calcul de la taxe, notamment en revendiquant la revalorisation du tarif annuel et en demandant la répartition au profit des communes sur la base de quatre critères simples,

chacun pour 25% : population DGF\* ; distance du point de territoire le plus proche d'une éolienne ; distance du point de territoire le plus proche de l'épicentre du parc ; longueur de côte d'où sont visibles les éoliennes. En mars 2023, un arrêté préfectoral interdépartemental portant sur la répartition du produit de la taxe annuelle du Parc éolien du Banc de Guérande a établi la part du Pouliguen à 6.48% après Saint-Nazaire (28.29%), La Baule-Escoublac (10.03%), Guérande (9.90%) et Pornichet (7.53%) parmi les treize communes concernées. Le versement devrait intervenir au cours du quatrième trimestre 2023.

\*DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

## TRIBUNES DE LA MINORITÉ



### Le Pouliguen,

#### Une commune en panne de démocratie

Le bulletin municipal d'avril a été annulé pour des raisons assez obscures, privant une nouvelle fois les Pouliguennais d'une information transparente et les oppositions d'une possibilité de s'exprimer. **Le maire refuse depuis deux ans toute expression des minorités sur les supports numériques d'information de la commune en violation de la loi**, ce qui nous a conduit à saisir en novembre 2022 le tribunal administratif après réponse du préfet en notre faveur.

**A cette entrave au droit d'expression, s'ajoute, depuis trois ans, le mépris constant et systématique du maire à notre égard** : Règlement nous empêchant de participer aux commissions extra-municipales, règlement nous interdisant de poser librement des questions et d'en débattre en fin de conseil municipal, refus systématique de répondre à notre interrogation sur le devenir des bains du Nau, refus de nous faire visiter les bâtiments communaux, etc..... Dont acte, mais **que de démocratie bafouée, que de vérités dissimulées !**

Dernier exemple en date, le rassemblement du 4 juillet devant la mairie ! **Un moment de cohésion nationale à haute valeur symbolique** à l'appel de l'association des maires de France. Dans cette manifestation importante et bienvenue, tous les maires de France ont fait bloc avec les élus de leur conseil municipal **pour soutenir la démocratie, au-delà des clivages politiques**. Mais pas au Pouliguen où les minorités ne comptent pas ! **Seuls les élus de la majorité ont été appelés auprès du maire ! Triste..., et révélateur...**

Bel été à tous !

Ensemble pour le Pouliguen



Acte manqué !

Par mail le 13 juin dernier, la majorité municipale nous informait qu'elle n'était pas en mesure d'éditer le magazine municipal du mois de mai pour lequel Le Pouliguen Authentique avait écrit sa tribune et remis au service communication le 28 avril, date butoir.

Notre texte, calqué sur l'actualité de ce début d'année 2023, avait été rédigé dans les plus brefs délais imposés par la municipalité.

La décision très tardive et les explications très floues concernant cette annulation démontrent un manque de respect et de considération de Monsieur le Maire envers les élus des deux groupes minoritaires.

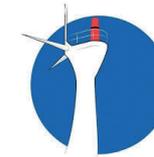
Le rôle de l'opposition est essentiel pour le maintien d'une démocratie riche et diversifiée.

Les conseillers municipaux de la minorité refusent d'être de simples spectateurs d'une chambre d'enregistrement qu'est devenu aujourd'hui le conseil municipal du Pouliguen.

Nous vous souhaitons un très bel été au Pouliguen.

Valérie Ganthier et Nicolas Pallier  
**Le Pouliguen Authentique**

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ



**3 ans de mandature. Notre commune avance**, engagée dans de nombreux domaines, avec des réalisations : terrains de basket 3x3, plage du Nau, permis de construire délivrés (55 logements pour nos familles et nos jeunes) ou déposés (20 logements pour personnes âgées ou en situation de handicap). **Des engagements tenus en matière démocratique** : vidéo des conseils municipaux, plus de trente réunions publiques, des cafés citoyens, des ateliers de concertation – place Jean Moulin, érosion côtière... Un bilan paraîtra prochainement.

**L'opposition ne change pas**. Aucune proposition en trois ans mais que de propos agressifs et virulents. Pourtant. Leurs demandes de réunions pour présenter les politiques "logements" ou "petite enfance" ont reçu des réponses positives de la majorité. Demandes sur les "Bains du Nau" ou autres sujets : des réponses ont été détaillées en commission ou en conseil. Demande de modification du règlement intérieur du conseil municipal pour l'organisation : réponse positive donnée à l'exception de l'expression politique sur les réseaux sociaux comme dans toutes les communes de la presqu'île. Ni la majorité, ni l'opposition ne s'y expriment pour éviter la violence des réseaux sociaux qui blessent les élus, les agents et d'autres.

Le scénario unique des oppositions : s'attaquer à la personne (le maire, l'adjoint...). Parler projet, jamais ! Pari parfois réussi : en presqu'île, deux communes sont menacées de repartir aux élections... mais qu'y gagne la commune ou ses citoyens ? Rien.

La commune est chaleureuse et accueillante. Très bel été à toutes et tous.

L'équipe majoritaire

## PRATIQUE

### EN CAS DE VAGUE DE CHALEUR : INSCRIVEZ-VOUS

Dans le cadre de la lutte contre les risques liés aux vagues de chaleur, les personnes isolées, âgées et/ou handicapées du Pouliguen, qui le désirent, peuvent se faire recenser auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Il leur suffira d'indiquer leurs nom, prénom, date de naissance, adresse et numéro de téléphone. Elles seront contactées en cas d'alerte vigilance météo. Si vous connaissez des personnes vulnérables, n'hésitez pas à leur faire passer le message.

**Inscriptions : CCAS - Hôtel de Ville**  
17, rue Jules Benoît / 02 40 15 08 02  
[ccas@mairie-lepouliguen.fr](mailto:ccas@mairie-lepouliguen.fr)

### PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Selon le planning prévisionnel, les prochains conseils se tiendront en mairie, à 19h, les 2 octobre, 24 novembre et 18 décembre. Retrouvez les séances en vidéo (**lien vers le direct disponible sur la page Facebook "Ville Le Pouliguen", puis vers la rediffusion sur le site [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr)**).

### MÉMO VACANCES

**Rentrée des élèves** : lundi 4 septembre 2023

**Toussaint** : du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023

**Noël** : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024



## ILS TRAVAILLENT POUR LA COMMUNE



© Arnaud Dréan

### ILS SONT PARTIS À LA RETRAITE

- Anne-Marie BERTHO (Crèche "Les Bigorneaux")
- Soazig CHARRIER-BROCHARD (État-civil - Élections)
- Dominique DOUAUD (Espaces verts)
- Gérard HAÉBERLÉ (Propreté publique)
- Françoise LE BRAS (Ressources Humaines)
- Patrick LE RÉGENT (Propreté publique)
- Anna MAHÉ (Entretien des locaux)
- Nadine MONSELET-VUILLERMINAZ (Crèche "Les Bigorneaux")
- Elisabeth TABART (Marchés publics)

### ILS SONT PARTIS VIVRE DE NOUVELLES AVENTURES PROFESSIONNELLES

- Carole GUIBERT (CCAS)
- Fabrice GUILLEMOT (Festivités)
- David JOSSO (Commande publique)
- Stéphane JUHEL (Festivités)
- Aurore LEHUÉDÉ (Entretien des locaux)
- Patricia MAGRÉ (Restaurant municipal)
- Fabien MOYON (Espaces verts)
- Frédéric VÉLIA (Parc automobile)

### ILS ONT ÉTÉ TITULARISÉS

- Louise AUBERT (CCAS)
- Léa FRAPIN (Entretien des locaux)
- Stéphane LAROCHE (Signalisation)
- Frédéric MARRIÉ (Entretien polyvalent)
- David RIVAL (Magasin du Centre technique municipal)
- Patricia TILLARD (Entretien des locaux)
- David THOMAS (Espaces verts)

### ILS VIENNENT D'ARRIVER

- Yannick BLANDEAU (Restaurant municipal)
- Gwenn CASTRIC (État-civil - Accueil - Affaires générales)
- Christelle GUILLORÉ (Crèche "Les Bigorneaux")
- Audrey LAILLER (Propreté publique)
- Stéphanie LOGEAIS (Crèche "Les Bigorneaux")

Retrouvez régulièrement les offres d'emploi sur [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr)

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : LA VILLE AGIT !

Qu'il s'agisse de rénovation ou de création d'équipements, la Ville soutient le sport. Et les résultats sont là : le terrain de basket 3x3 inauguré en 2021 est déjà fléché comme étant centre de préparation pour les Jeux olympiques de Paris de 2024. Autrement dit : une délégation olympique est susceptible de venir s'y entraîner. Aujourd'hui, c'est l'installation d'agrès qui est en cours d'élaboration, sans compter les divers entretiens réalisés sur l'ensemble des sites sportifs de la commune. Tour d'horizon.

### DES MODULES D'AGRÈS POUR 2024

Dans le bois, il est envisagé d'installer six agrès. Le principe est de répondre à la demande en matière de fitness et de musculation en extérieur, mais aussi d'offrir des modules doux afin de faciliter la pratique du sport pour tous, y compris les seniors et les personnes qui reprennent une activité. Pas d'abonnement, pas de créneaux de réservations, le tout au grand air, les agrès seront des outils accessibles à tous.

Le parcours sera composé d'un rameur, d'un pédalier, d'une échelle de rythme, d'un porteur-poussoir permettant de travailler les quadriceps,

d'une série de trois colonnes pour les squats et les triceps, et enfin d'un module comprenant un banc pour les abdominaux, une barre de traction et une échelle horizontale.



### LE POINT SUR LES RÉNOVATIONS

Au Pouliguen, il est possible de pratiquer une multitude d'activités au travers des quelque 25 associations sportives de la commune. Afin de pérenniser cette dynamique, la Ville entretient ses équipements, en lien avec les clubs et l'Office du Sport, forces.

La chaudière de la **salle de l'Atlantique**, qui avait plus de 30 ans, a ainsi été renouvelée offrant des économies d'énergie. Dans le même esprit, des lampes à LED sont venues remplacer les précédentes. Au sein du **Dojo**, 66 tatamis ont été changés, ainsi que 30 sous-tapis.

Sur la plaine de Cramphore, un **espace de jeu enherbé** a été créé afin de jouer au football en loisirs et le **plateau multisports** a été repris.

En partenariat avec le Tennis Club Pouliguennais (TCP) qui a financé l'opération, **deux courts de tennis** ont été rénovés (réhabilitation de la surface). L'étude structurelle menée sur la toiture a en revanche révélé l'impossibilité de poser des panneaux photovoltaïques.

Au **stade Félix Monville**, la régénération des deux

terrains de football est en cours. La perforation de la couche supérieure a permis de rendre le terrain plus perméable et de faciliter l'irrigation.

Au **boulodrome**, la structure présentait des fuites. Après plusieurs expertises, un accord a été trouvé avec l'entreprise exécutante selon un protocole transactionnel conclu en fin d'année dernière. Le chéneau central a alors pu être étanchéisé, et des aérations ont été posées afin de faire respirer le bâtiment.

Au **gymnase Jules Verne** (à proximité du collège), la reprise ponctuelle du parquet est en cours.



© Hervé PHOTOGRAPH

Le mur du **tennis du bois** a été lissé afin d'accueillir une fresque réalisée par des artistes invités de la galerie d'art "La Graffiti Compagnie". Les poteaux de filet ont par ailleurs été refixés.



## UN NOUVEAU MINIBUS À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

La Ville s'est dotée d'un nouveau minibus. Le petit camion est utile aux services municipaux, mais pas seulement ! Il est également mis à la disposition des associations.

« Grâce à un partenariat engagé par la municipalité et la participation d'annonceurs privés, que nous tenons à remercier chaleureusement, le véhicule n'a rien coûté à la collectivité », souligne le maire, Norbert Samama.

Alain Guichard, conseiller municipal délégué aux Activités économiques, explique : « La société Visiocom s'est chargée de commercialiser les espaces publicitaires, puis nous a mis le minibus à disposition gratuitement pour une durée de 3 ans (renouvelable). La Ville prend à sa charge l'entretien, la maintenance et l'assurance ».

Au total, 11 annonceurs locaux ont saisi l'opportunité de faire leur promotion sur ce véhicule qui circule au Pouliguen, sur l'ensemble de la Presqu'île, en Loire-Atlantique et au-delà.

**Parmi eux, on trouve :** la crêperie Breizh ; le restaurant le T-Bone ; la société HG Bureautique

Informatique ; l'Intermarché du Pouliguen – Batz-sur-Mer ; l'entreprise Bretagne Miroiterie Rénovation (BMR) ; l'artisan carreleur Stéphane Troffigué ; le salon de coiffure Jean-Christian Laurent ; la boulangerie-pâtisserie EMMA ; la conseillère immobilière Sophie Tassel pour SAFTI Immobilier ; l'institut de beauté Ker Nature ; l'entreprise Presqu'île Paysage.

Pour ses premiers mois de mise en service, le véhicule de 9 places a déjà effectué 12 sorties et 2 500 km. « Qu'elles soient culturelles, sportives ou encore solidaires, toutes les associations peuvent utiliser le minibus pour leurs déplacements. Le nombre de kilomètres prévisionnel par an est estimé à 15 000. Il s'agit de favoriser la vie associative et faciliter le travail fourni par les nombreux bénévoles pouliguennais », concluent les élus.

**Les associations peuvent réserver le minibus par téléphone auprès des services municipaux au 06 77 99 75 06 (Xavier Allaire) ou par mail à [xavier.allaire@mairie-lepouliguen.fr](mailto:xavier.allaire@mairie-lepouliguen.fr).**

## TOUT SAVOIR SUR LES ASSOCIATIONS



Le Forum des associations, organisé par l'Office municipal de la Culture et des Loisirs (OMCL) se tiendra cette année le samedi 2 septembre, à la salle A. Ravache, de 10h à 18h. À cette occasion, vous pourrez vous procurer le Pass'Association qui vous permettra de bénéficier de réductions chez plusieurs associations partenaires de la Ville (pour les enfants de 3 à 16 ans). Vous pourrez aussi demander le tout nouveau guide des associations, édité pour la première fois avec le concours des artisans et commerçants qui y ont acheté des insertions publicitaires. Merci à eux !

## LA SÉLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE

**CECI  
N'EST PAS  
UN FAIT DIVERS**  
[ROMAN]  
De Philippe Besson  
Julliard



Léa, 13 ans, vit chez ses parents en Gironde, tandis que son frère, 19 ans, est à Paris pour étudier. Un jour, ce dernier reçoit un appel de sa sœur qui lui apprend que leur mère a succombé sous les coups de leur père. Arrivé sur place, il découvre l'effroyable réalité : le cadavre de sa mère, sa sœur mutique et son père en fuite.

**L'avis de la bibliothèque :** « La plume sublime de Philippe Besson se met au service d'une histoire dramatique. »

**LES MANGEURS DE NUIT**  
[ROMAN]  
De Marie Charrel



Les éditions de l'observatoire

Colombie-Britannique, 1945. Ermite dans les bois à la suite du décès de son frère à la guerre, Jack recueille Hannah, fille d'immigrés japonais, qu'il a découvert inconsciente, griffée par un ours blanc. À son réveil, la jeune fille développe d'étranges dons d'ubiquité. Tous deux décident de se faire confiance, de protéger la forêt et son habitant chimérique.

**L'avis de la bibliothèque :** « Marie Charrel est lauréate du prestigieux prix Cazes. Une victoire unanime dès le premier tour du jury. »

## RETROUVEZ LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS L'AGENDA

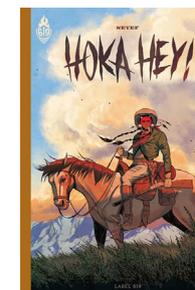
La bibliothèque municipale est située 3, rue du Croisic. Retrouvez le catalogue sur [bibliotheque.lepouliguen.fr](http://bibliotheque.lepouliguen.fr)  
Contact : 07 76 78 70 91 - [bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr](mailto:bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr).

### Accueil en période scolaire

Mardi 16h-18h30 // Mercredi 10h-12h30 - 14h30-17h // Vendredi 10h-12h30 - 16h-18h30 // Samedi 10h-13h

### Accueil en période de vacances

Mardi 14h30-18h30 // Mercredi 10h-12h30 - 14h30-17h // Vendredi 10h-12h30 - 14h30-18h30 // Samedi 10h-13h



**HOKA HEY !**  
[BD ADULTES ET ADOS]  
De Nefef  
Rue de Sèvres / Label 619

Georges est un jeune Lakota élevé par le pasteur qui administre sa réserve. Le garçon oublie peu à peu ses racines et rêve d'un futur inspiré du modèle américain. C'était sans compter Little Knife, amérindien froid et violent, qui l'embarquera dans son périple. Entre eux, vont se tisser des liens.

**L'avis de la bibliothèque :** « Un récit initiatique brutal mais vibrant d'émotions et d'humanité. »



**LA LONGUE MARCHÉ  
DES DINDES**  
[BD JEUNESSE]  
De Léonie Bischoff,  
d'après l'œuvre de  
Kathleen Karr  
Rue de Sèvres

Missouri, été 1860. Après avoir quadruplé son CE1, Simon se voit refuser l'entrée en CE2 et doit déployer ses ailes. Aussi, lorsqu'il apprend que les dindes valent 20 fois plus à Denver que chez lui, il décide d'acquiescer 1000 têtes pour prouver qu'il a le sens des affaires.

**L'avis de la bibliothèque :** « Nous avons adoré la BD "Anaïs Nin" et le coup de cœur se réitère pour le premier titre jeunesse de l'autrice. Un récit drôle et touchant à lire par tous ».

# Calliopé

[En grec, signifie « belle voix »]

**CONCOURS  
DE CHANT**  
LE POULIGUEN

**> CASTING**  
jusqu'au 15 août

Mise en lumière sur  
RCA La Radio en septembre

Finale le 7 octobre

Toutes les infos sur  
[www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr)

Marraine et  
Présidente du jury

*Julie Zenatti*



**1**  
ère  
**ÉDITION  
2023**



[lepouliguen.fr](http://lepouliguen.fr)

